

C A M U S



PROJET CAMUS

CHSCT-AC

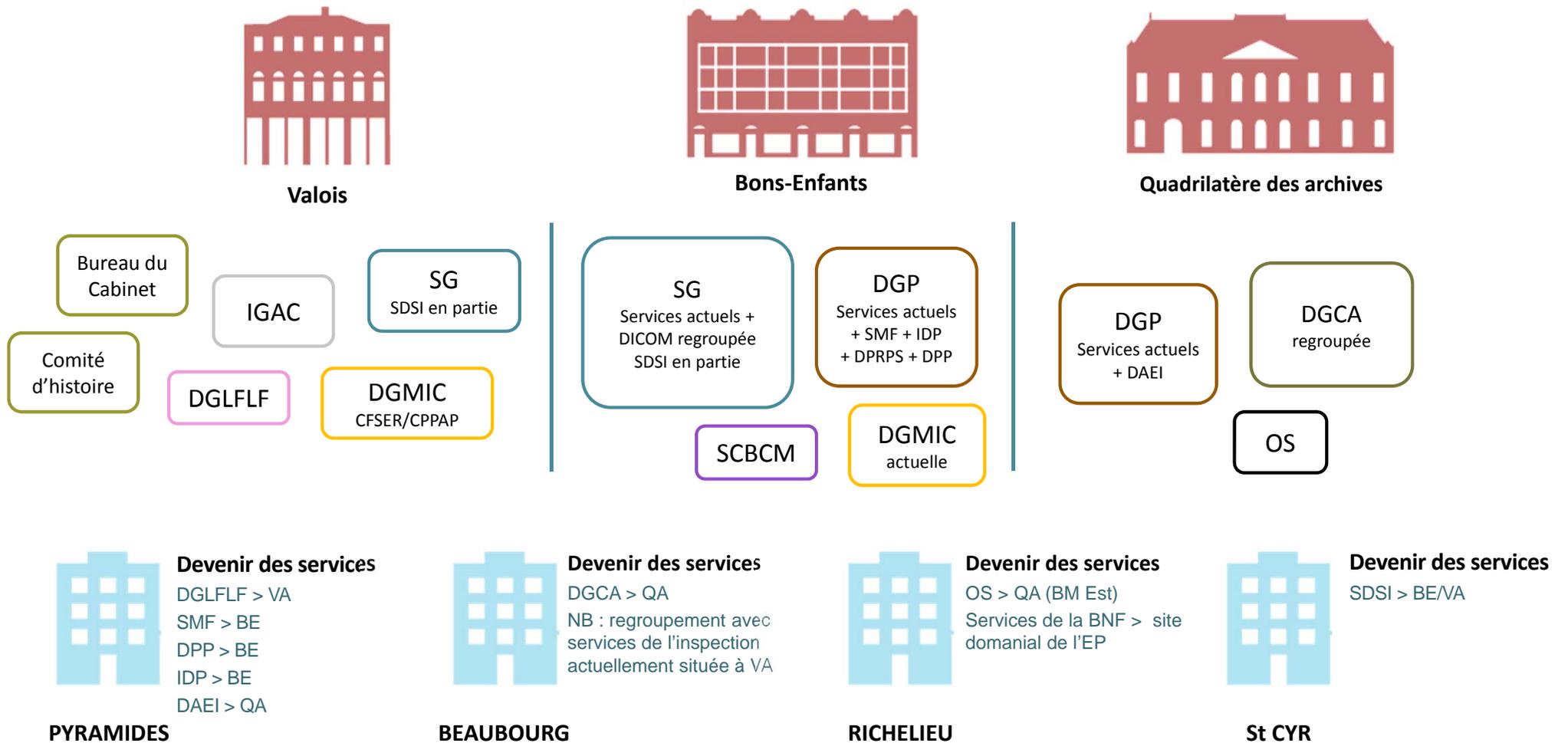
23 mars 2018



siapartners

WanD JLL

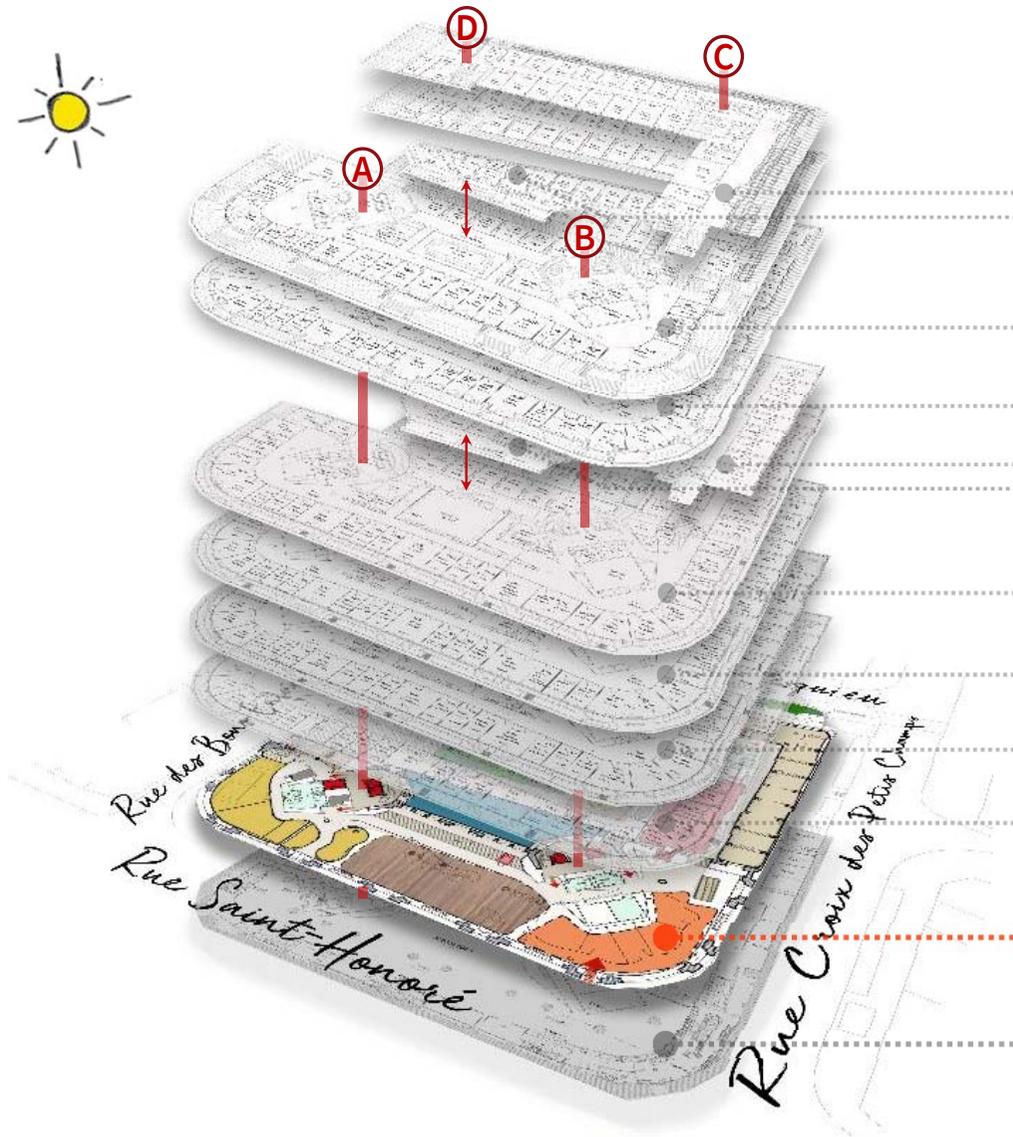
Rappel de la répartition des services issue du CTM du 3 octobre 2017



- **Les plans d'implantation seront progressivement précisés au cours des prochains mois :**
 - *macrozonage* : répartition des services dans les étages au sein de chacun des sites (mars 2018)
 - *microzonage* : répartition des structures au sein des emprises fonctionnelles (jusqu'à l'automne 2018)
 - *nanozonage* : préparation des déménagements, élaboration des plans nominatifs (2020/2021)

- **Des travaux sur les trois sites, répartis entre 2019 et 2021 :**
 - travaux Quadrilatère des archives (clos-couvert, monuments historiques) : début 2019
 - Installation de bâtiments modulaires pour le relogement des services : fin 2018
 - travaux Bons-Enfants : fin 2019
 - travaux Valois : approfondissement des réflexions sur les travaux nécessaires

- **Des déménagements en deux temps :**
 - regroupement des services à Bons-Enfants et à Valois : horizon été 2020
 - regroupement des services au Quadrilatère des archives : horizon été 2021



R+8
Etage 8 sur Montesquieu
& Mezzanine sur St-Honoré

R+7
Etage 7

R+6
Etage 6

R+5
Etage 5 sur Montesquieu
& Mezzanine sur St-Honoré

R+4
Etage 4

R+3
Etage 3

R+2
Etage 2

R+1
Etage 1

RDC
Les services

SS1
La Place Basse

Opportunités
offertes et
changements
à venir

2

- Ce projet vise à **favoriser le travail collectif** en réduisant le nombre d'emprises, en rapprochant les services et en facilitant les échanges quotidiens.

- Un **projet patrimonial** de premier plan :
 - qui préserve le site historique de Valois et l'immeuble contemporain des Bons-Enfants,

 - qui valorise le patrimoine immobilier exceptionnel du Quadrilatère des archives

Le projet CAMUS c'est une nouvelle façon de travailler ensemble qui se décline dans :

Des règles communes pour l'attribution des bureaux

Des concepts d'aménagement des espaces collectifs

Une offre de service homogénéisée et de nouveaux outils mis à disposition

- **En quelque chiffres :**

- passage de 7 à 3 sites
- 26 400 m² SUN > **20 500 m² SUN**
- évolution du ratio moyen SUN /PdT : 14,79 > **12,07** m² à l'échelle de l'ensemble des sites
- **rappel des normes applicables aux surfaces de travail : cible de 10,5 m² SUN en moyenne par poste de travail (12 m² en dehors de Paris centre)**

- **Introduction de règles communes au sein d'une charte d'aménagement** qui détermine une typologie de bureaux en fonction du niveau hiérarchique :
 - les bureaux individuels seront réservés en priorité aux encadrants,
 - les agents seront installés dans des bureaux partagés, avec un maximum de 5 personnes (sauf cas particuliers) par bureau, avec un minimum de 7 m² par agent.

**Des règles communes pour
l'attribution des bureaux**



**Une attention particulière
portée sur l'aménagement des
bureaux partagés**

▪ **Détail « charte d'aménagement » :**

- Directeurs généraux, Secrétaire général et chefs de services directement rattachés à la ministre : bureaux individuels +++ [environ 28 m²]
- Directeurs d'administration centrale et chefs de service : bureaux individuels ++ [environ 21 m²]
- Sous-directeurs et Inspecteurs généraux des affaires culturelles : bureaux individuels + [environ 14 m²]
- Adjointes aux sous-directeurs, chefs de bureaux, chefs de département, chefs de mission : l'objectif d'une installation au sein de bureaux individuels [environ 10 m²] sera poursuivi, sans pouvoir être garanti
- Agents : bureaux partagés avec un maximum de 5 personnes (sauf cas particuliers) : 14 à 42 m² [minimum de 7 m² par agent]

- **L'organisation spatiale retenue par le ministère :**
- reconduction de l'usage existant des 7m² minimum par agent au sein des bureaux partagés (hors espaces collectifs, salles de réunion, etc.)
- pas de plateaux paysagers (open-space)
- rappel des typologies de bureaux identifiés dans le capacitaire immeuble des 3 sites :
 - 10 m² < B1 < 14 m² (bureau de 1 unité de travail maximum)
 - 14 m² < B2 < 21 m² (bureau de 2 unités de travail maximum)
 - 21 m² < B3 < 28 m² (bureau de 3 unités de travail maximum)
 - 28 m² < B4 < 35 m² (bureau de 4 unités de travail maximum)
 - 35 m² < B5 < 42 m² (bureau de 5 unités de travail maximum)

L'ensemble des équipes de l'administration centrale regroupées au sein de trois sites dotés :

- d'une même offre de services pour la gestion de la vie au quotidien
- d'une signalétique commune
- d'espaces de convivialité plus nombreux

Un environnement de travail qui s'adapte aux nouveaux usages avec :

- plus de salles de réunion, de tailles variées
- une multiplication des espaces de travail informels
- des équipements modernisés associés à un nouveau mobilier dans les salles de réunion
- plus de points copie par étage

Zoom sur le plan de transformation des services informatiques :

- des équipements renouvelés (plus de PC portables)
- une refonte du logiciel de réservation des salles
- des accès réseau dans les salles de réunion et espaces de travail informels
- installation d'écrans, systèmes de visio-conférence/projection intégré, boîtiers pour conférences téléphoniques...

Focus : Bons Enfants



Des espaces de convivialité :

- Création des cafés avec vue, aile Montesquieu,
- Refonte des tisaneries



4 places St Honoré dans les étages, proposant différentes configurations d'**espaces supports** :

- Salles de réunion,
- Espaces privés,
- Zones de confidentialité,
- Espaces de travail collaboratifs
- Bureaux de passage
- Points de restauration de proximité...



Un nouveau hall d'accueil

Le centre de ressources documentaires et d'archives

La valorisation de la place basse (actuel Foyer) avec des espaces conviviaux et collectifs



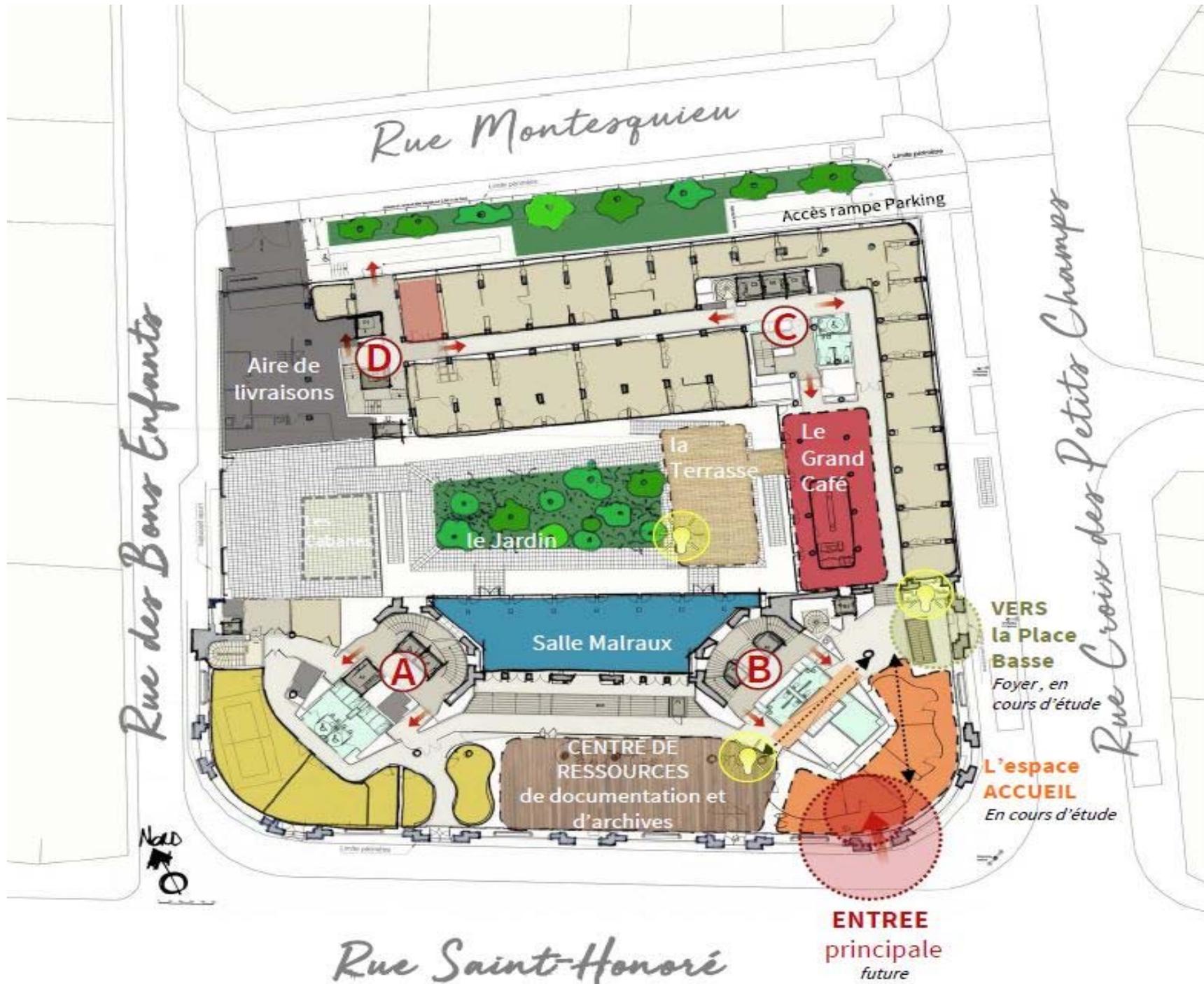
Le réaménagement mobilier du jardin, investi dans sa totalité



La réorganisation des sous-sols, (espaces de stockage et de réserves)

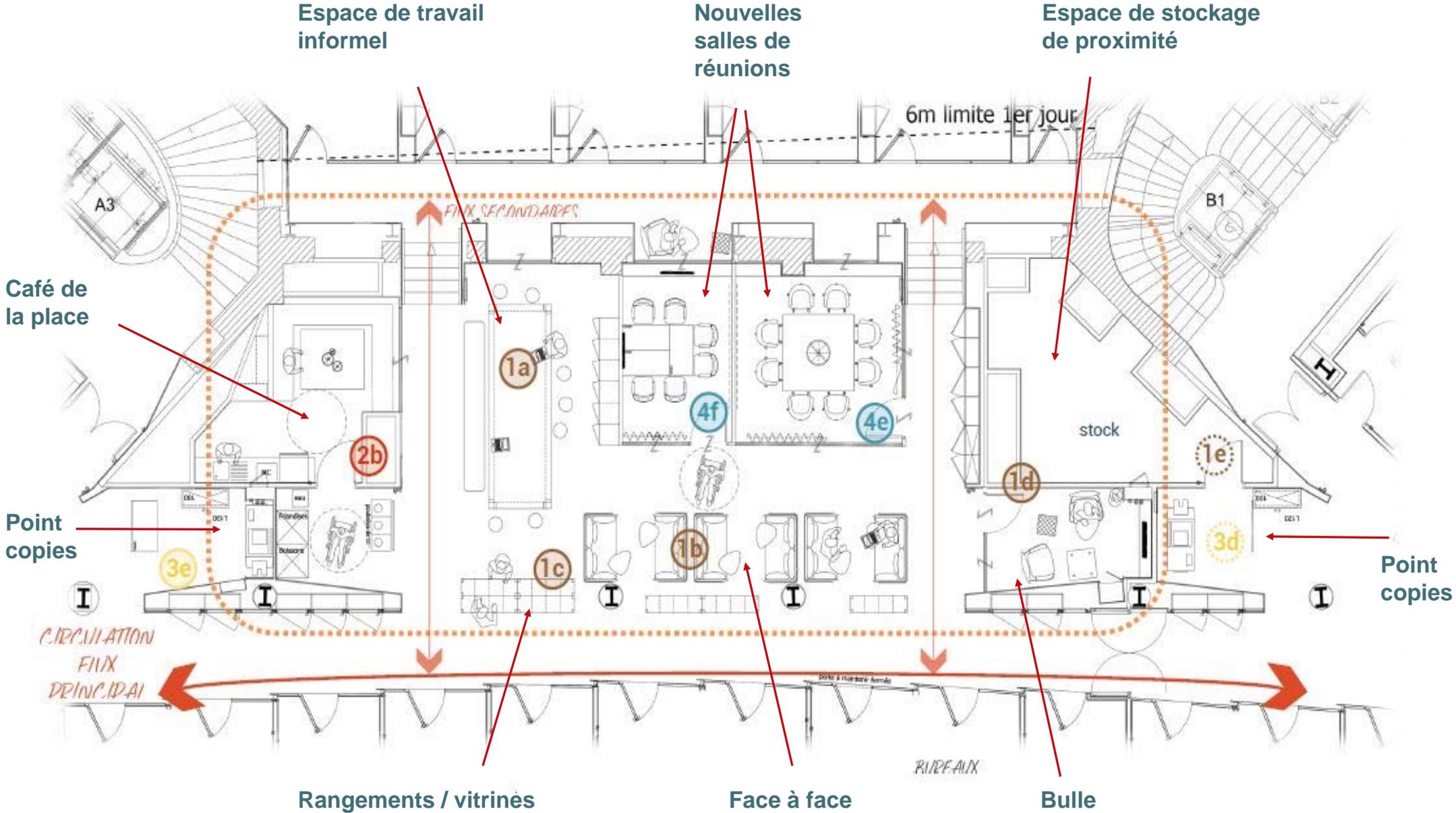
Focus sur les Bons-Enfants

Principes de mise en œuvre du projet



Les places St Honoré

Principes de mise en œuvre du projet



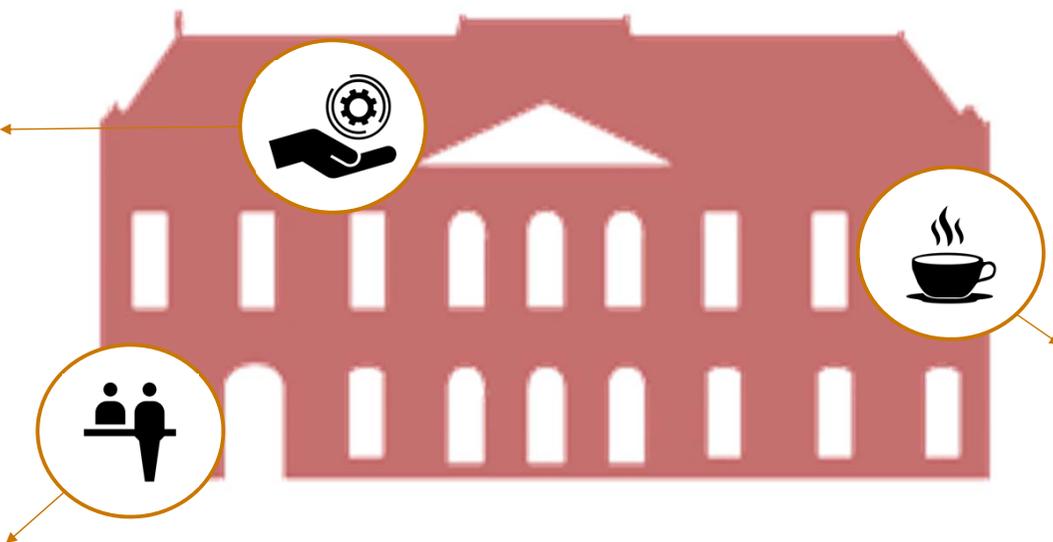
Focus sur le centre de ressources documentaires et d'archives au RDC de BE

- Un **projet de centre de ressources**, pourquoi faire ?
 - un projet concerté avec les équipes, au service de tous,
 - une mutualisation des fonds documentaires, avec un passage de la gestion de collections papier peu utilisées au numérique
 - un accès libre aux collections papier

- L'objectif est d'améliorer la visibilité des services documentaires et de la mission interministérielle des archives par le biais de plages d'ouverture plus étendues et d'un accès facilité à l'information, à la documentation et à la consultation d'archives.

Focus : Quadrilatère des archives

Des petits cafés, points copies et salles de réunion de proximité répartis sur l'ensemble du site



Un accueil principal du site à l'hôtel de Jaucourt

Place de Fontenay et Place Jaucourt

- ensemble de salles de réunion,
- espaces de travail collaboratif,
- café/tisanerie

Des salles de réunion mutualisées créées en sous-sol du bâtiment Chamson



Une opération de rénovation globale de mise aux normes techniques et d'accessibilité

Focus : rue de Valois - pistes étudiées à ce stade

Des points copies et des salles de réunion modernisées



Le Café Valois :

- Création d'un espace de convivialité au RDC

Un espace polyvalent en RDC,

- espace de valorisation de la communication institutionnelle du MC et/ou de la saison culturelle de ses opérateurs

Les apports du projet CAMUS



Les concepts d'aménagement

Actuellement au stade d'intention, les concepts d'aménagement permettent d'identifier des emprises et usages potentiels. L'ensemble des pistes de réflexion identifiées doivent maintenant être **précisées au fur et à mesure de l'avancement du projet**, et notamment lors des :

- **ateliers participatifs** avec les agents et **groupes de travail avec les services transversaux** concernés ;
- **études de maîtrise d'œuvre** de conception
- **appels à projet** auprès des écoles d'enseignement supérieur du ministère
- et enfin concrétisés à l'occasion des **campagnes de travaux**



Bulle vitrage clair



Couleurs sol et mobilier



Sombre et lumière chaude



Épuré



Mur écritoire

Rideau

Sources d'inspiration : Salles de réunions

Plus grand, plus d'équipements



Assis, debout



Estrade avec vue



Acoustique



Haut en couleur



Forme

Signal

Sources d'inspiration : Espaces de convivialité, espaces support

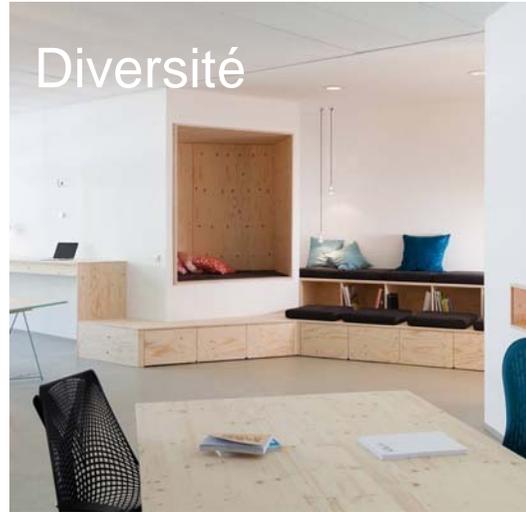


Plafond lumineux



À deux

Bibliothèque



Diversité



Vitrage clair

Matériaux « chauds »



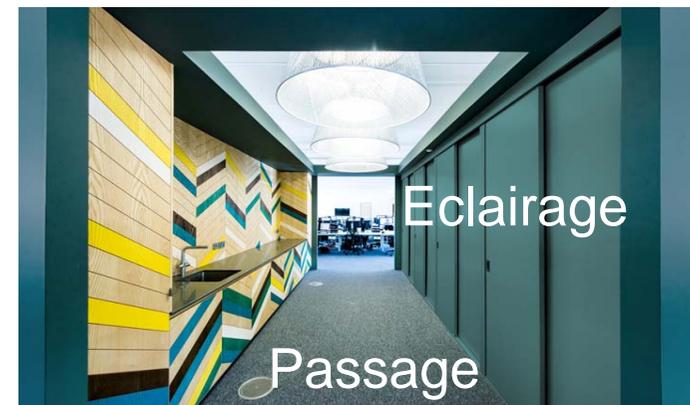
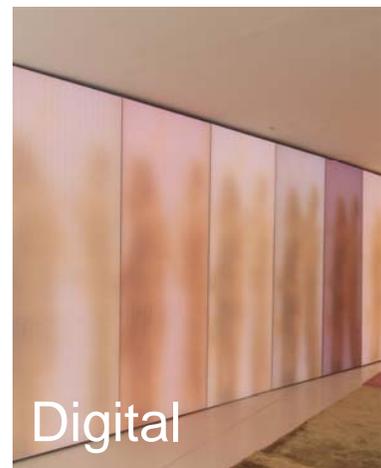
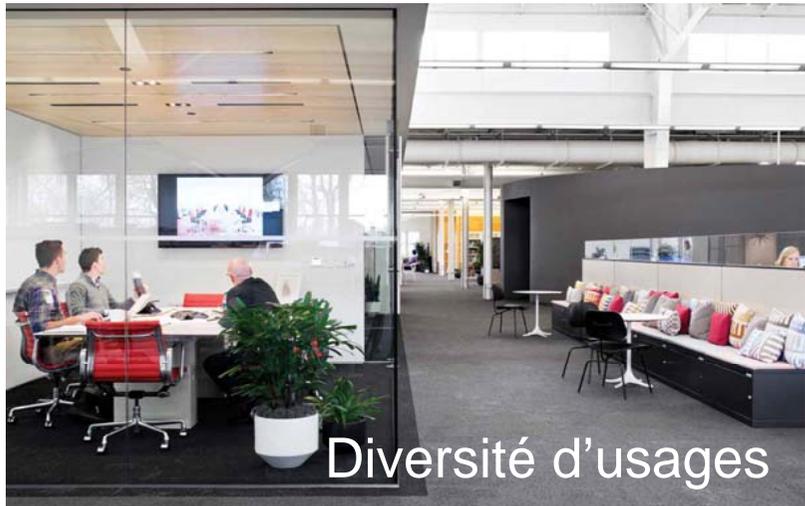
Acoustique

Echanger

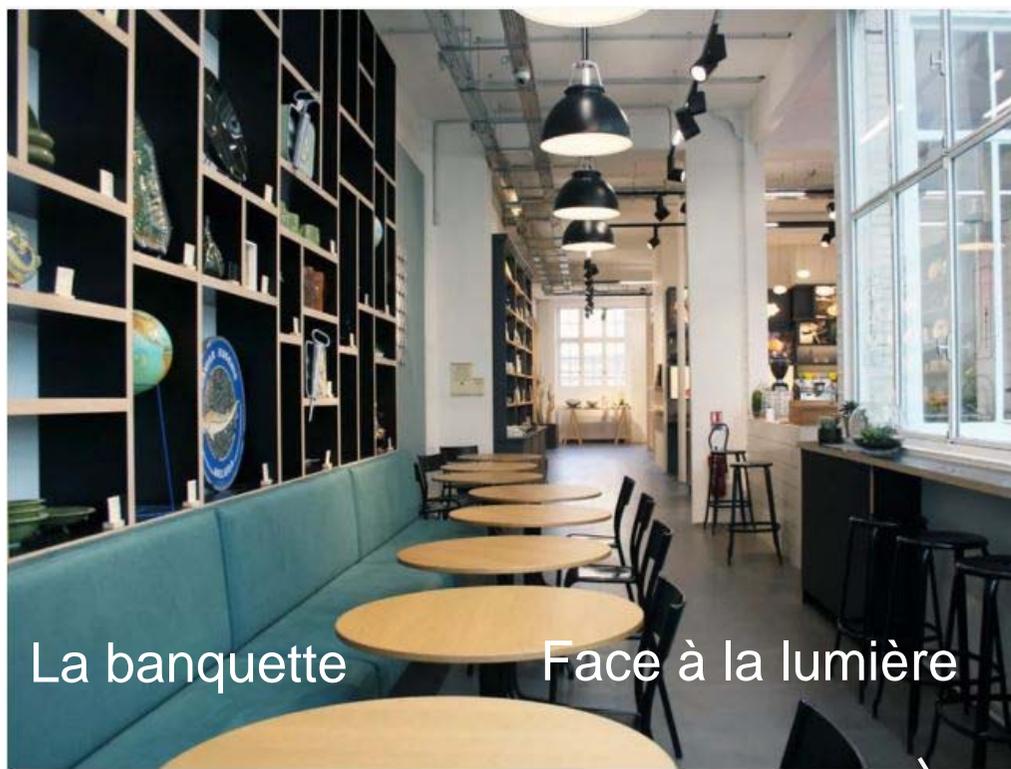


Mobilier différent

Sources d'inspiration : *Espaces de travail informels*



Sources d'inspiration : Les circulations, la lumière



La banquette

Face à la lumière

Le reflet

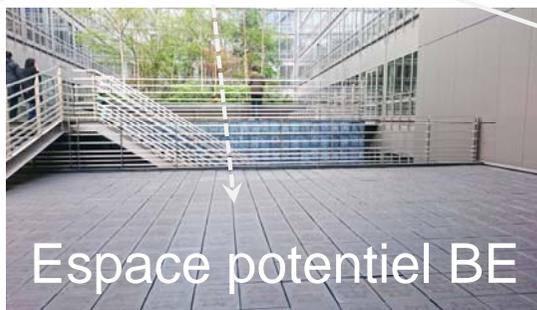
Panier de fruits



Le Grand Café

Détente

Cabane urbaine



Espace potentiel BE



Cabane de travail



Mobilier

Sources d'inspiration : Le jardin, le Grand café



Etat
d'avancement -
Macrozonage

3



Objectifs

- Développer un scénario de répartition des directions et services à l'intérieur de chacun des trois sites
- Consolider le positionnement des espaces spécifiques



Méthodologie

Cette 2^e phase du projet répartira les DG et les services entre les étages de chacun des 3 sites :

- Chaque ensemble est implanté dans les étages, en continuité horizontale ou verticale, dans un souci de mise en cohérence des sites, afin d'établir la meilleure lisibilité possible des services

Le macrozonage représente un équilibre entre l'ensemble des besoins exprimés et les contraintes des sites.

SG :

- Direction
- Hauts fonctionnaires
- DAT
- DPM
- DSM
- DICOM
- SCPCI
- SAJI
- SAFIG hors mission archives et BFS
- SAFIG/mission archives
- SAFIG/BFS*
- SRH
- SDSI*

DGP :

- Direction
- DCOM
- DSIP
- DPP
- DPRPS
- SA
- SP + Commissions du patrimoine
- SMF + FRAM
- SDAFG
- SIAF + CIA
- DFST
- DAEI
- Inspection des Patrimoines

DGCA :

- Direction
- SAP + délégation à la photographie
- SDAFG
- SDEESR
- SDDAP
- Délégation théâtre
- Délégation musique
- Délégation danse
- Mission communication
- Inspection de la Création

DGMIC :

- Direction
- SLL + médiateur du livre
- SM
- SM/Commissions CPPAP-CSFER
- SDDEC + médiateur de la musique
- DAFG

SCBCM

Services directement rattachés à la Ministre :

- DGLFLF
- IGAC
- BDC
- Comité d'histoire
- CSPLA

Cabinet ministre : espaces dédiés

OS : espaces dédiés

Associations du personnel : espaces dédiés

* le BFS et la SDSI disposeront également d'une antenne dédiée au QA



Valois



Bons-Enfants



Quadrilatère des archives

- **Une élaboration en plusieurs temps**

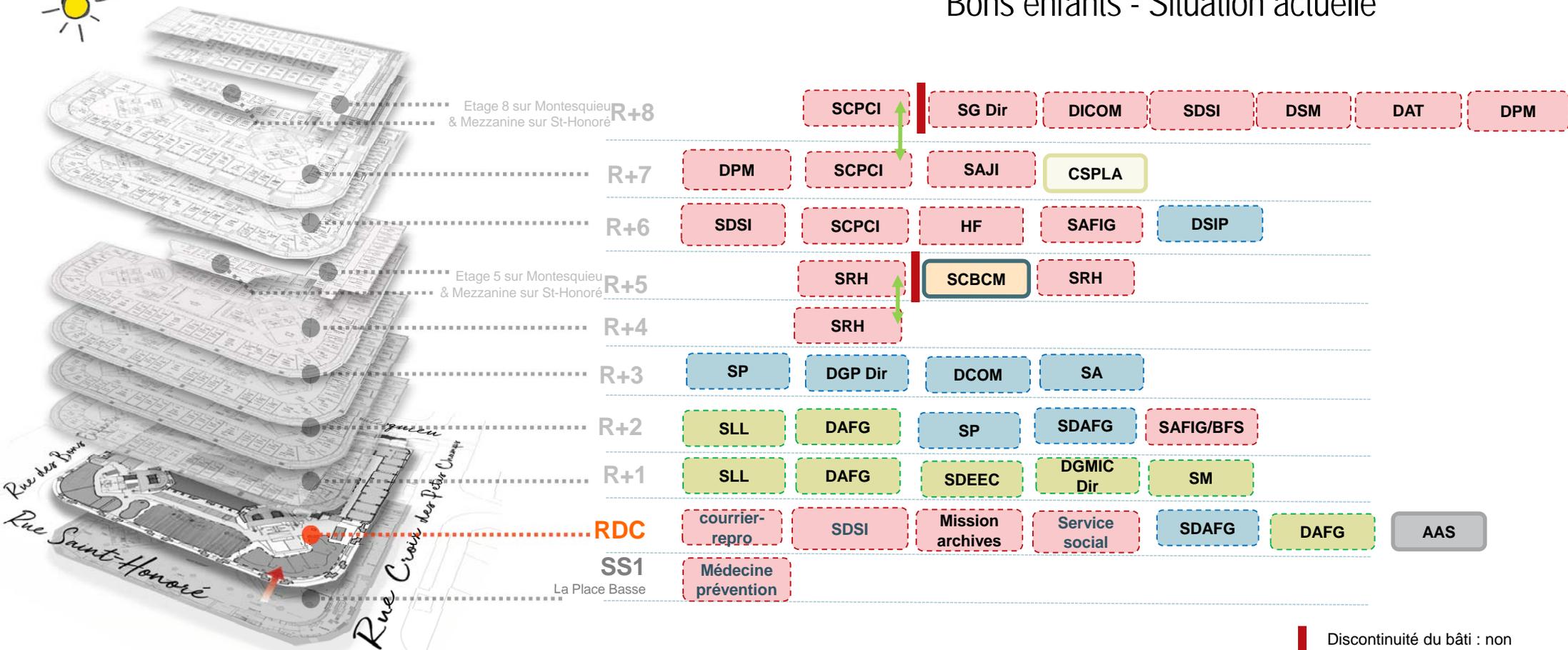
- Des bilatérales avec chacun des référents pour le lancement de la phase 2
- Une première proposition traduisant aussi bien que possible les besoins et les contraintes
- Une phase de concertation et d'échange
- Différents scénarios demandés et testés
- Une version définitive, qui représente un équilibre général où les paramètres sont interdépendants les uns des autres.

Synthèse du macrozonage sur les 3 sites

Site	Effectifs à loger (au 31/12/2016, hors postes spécifiques)	Unités de travail (capacitaire immeuble)
Bons-Enfants	1 117	1 232 UT
Valois	228	261 UT
Quadrilatère des archives	280	325 UT
TOTAL	1 625	1 818 UT



Bons enfants - Situation actuelle



LÉGENDE



Discontinuité du bâti : non communication des espaces sur le même étage

Accès direct mezzanine

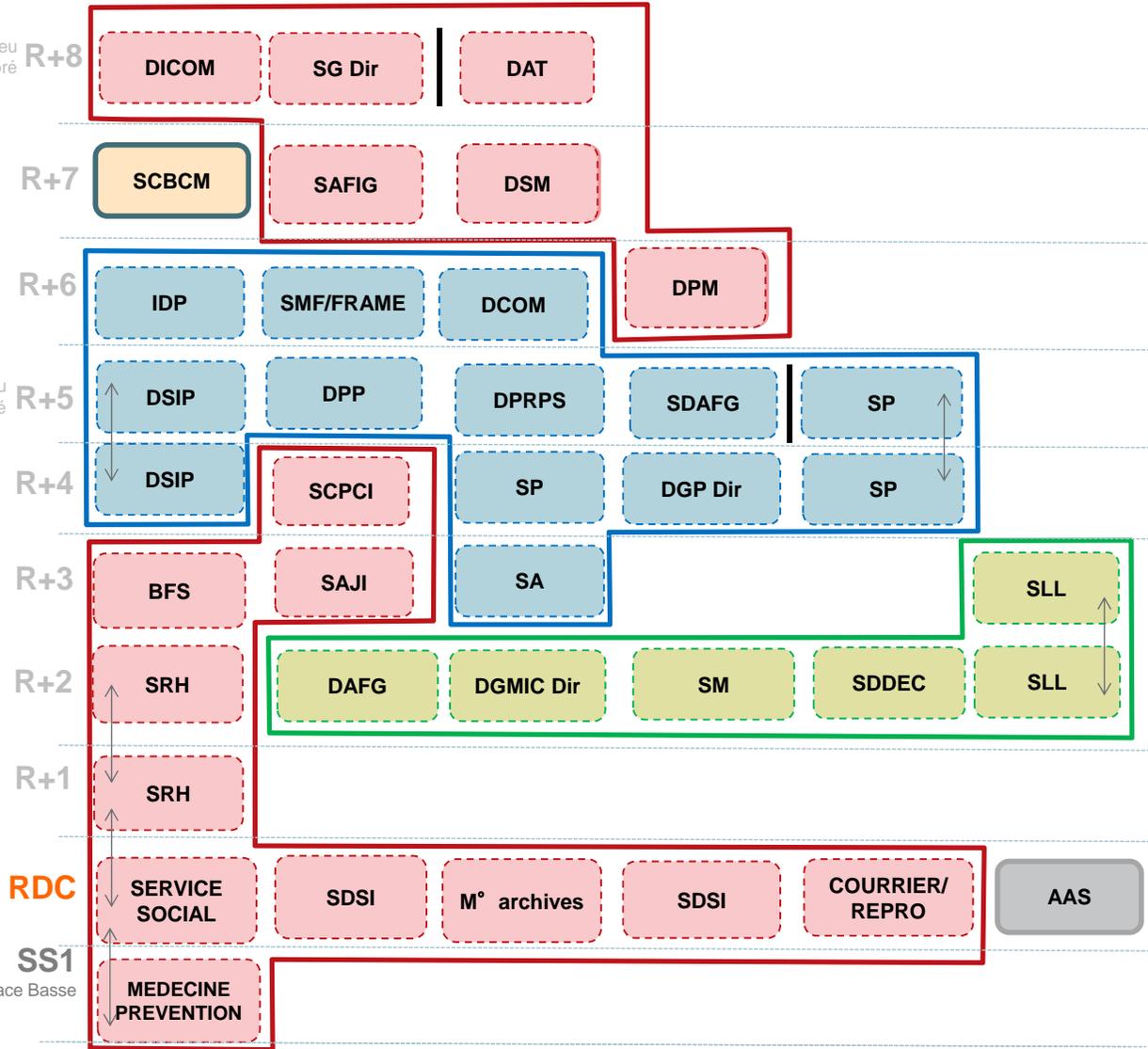
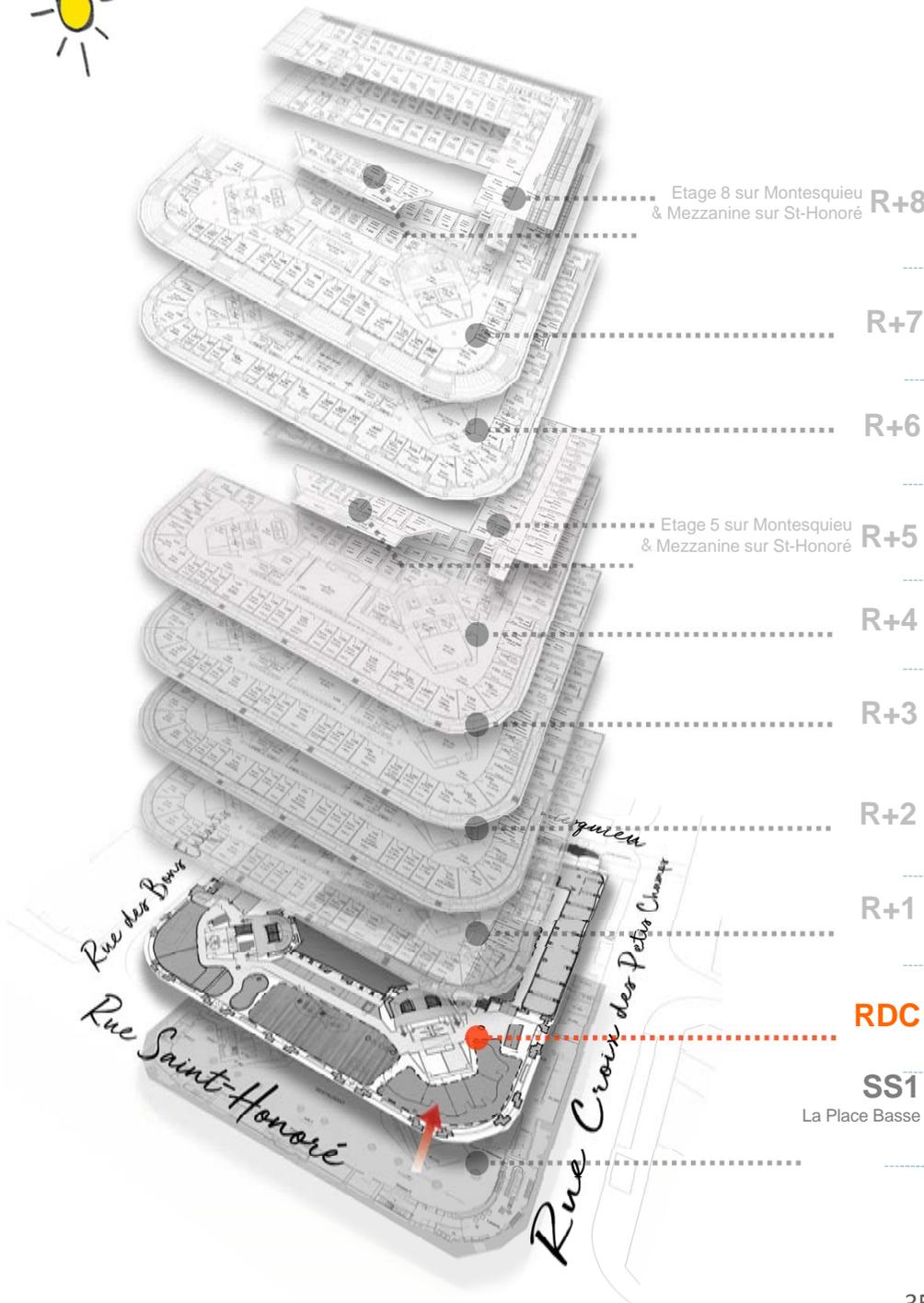
Projet soumis à l'avis du CHSCT-AC

NB : tous les blocs sont de la même taille – pas de proportionnalité avec l'effectif

Synthèse du macrozonage Bons-Enfants



Projet soumis à l'avis du CHSCT-AC



LÉGENDE

35



↕ Continuité verticale

Discontinuité du bâti : non communication des espaces sur le même étage

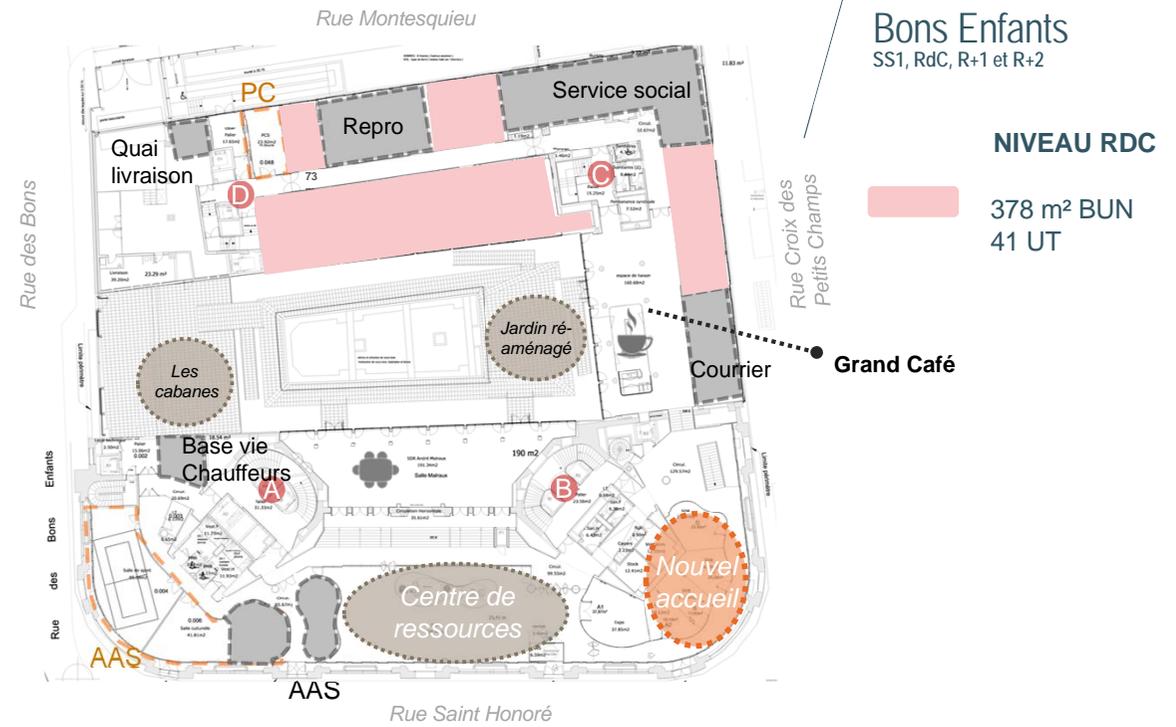
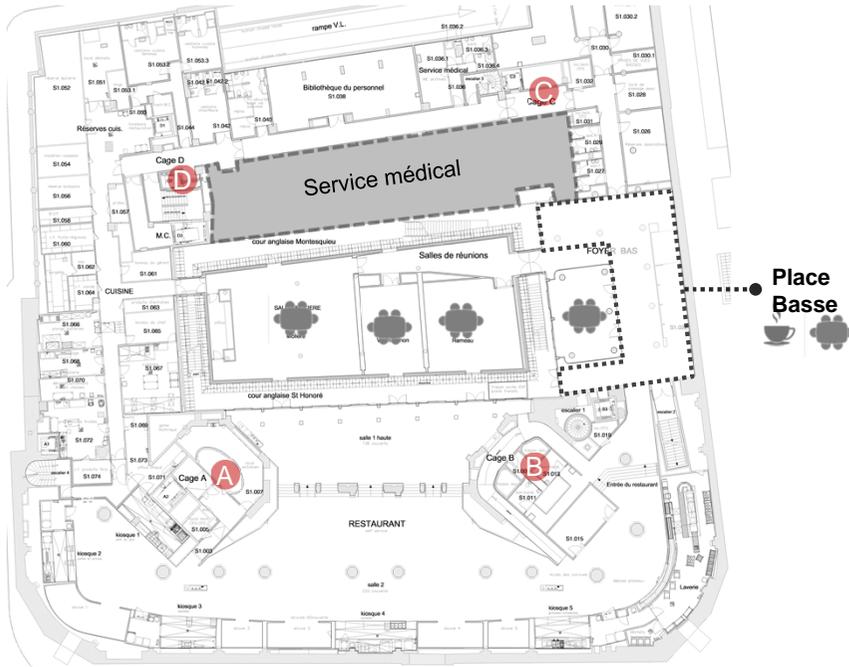


Focus par emprise

- Le capacitaire repose sur le diagnostic immobilier qui permet de garantir le respect des conditions de travail (comme la limite de 6m par rapport à la lumière du jour), ainsi que la surface utile à l'aménagement des bureaux (l'usage des 7m² par agent dans un bureau partagé pour l'implantation du mobilier).
- Ce diagnostic, associé à l'application de la charte, représente un minimum garanti par l'AMO du projet

Emprises	Effectifs à loger (au 31/12/2016, hors postes spécifiques)	Unités de travail (capacitaire immeuble)
DGMIC	140	170 UT
DGP	369	411 UT
SG	585	622 UT
dont SG 1 (RDC; R1, R2, R3, R4)	414	437 UT
dont SG 2 (R6, R7, R8)	171	185 UT
SCBCM	23	29 UT
TOTAL BE	1 117	1 232 UT

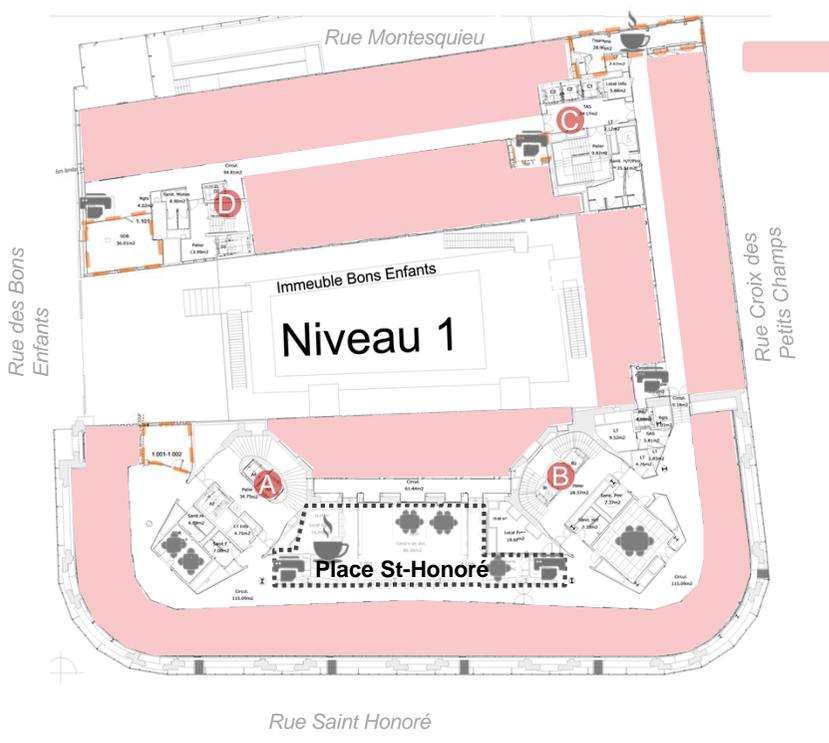
Macrozonage en plan BE



Bons Enfants
SS1, RdC, R+1 et R+2

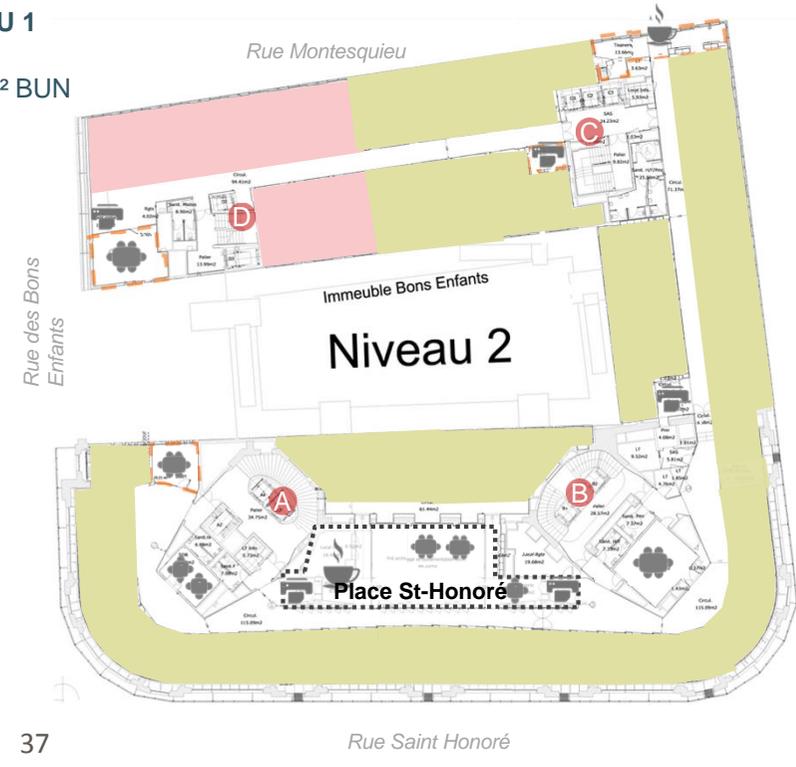
NIVEAU RDC

378 m² BUN
41 UT



NIVEAU 1

1472 m² BUN
180 UT



NIVEAU 2

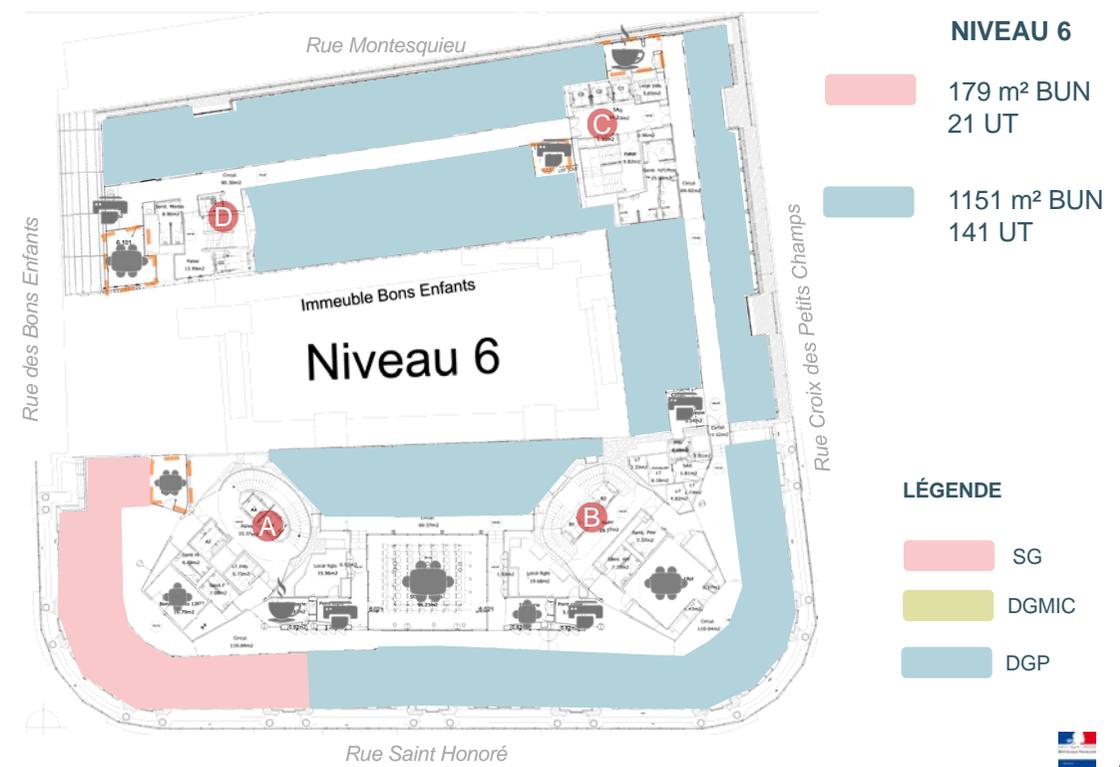
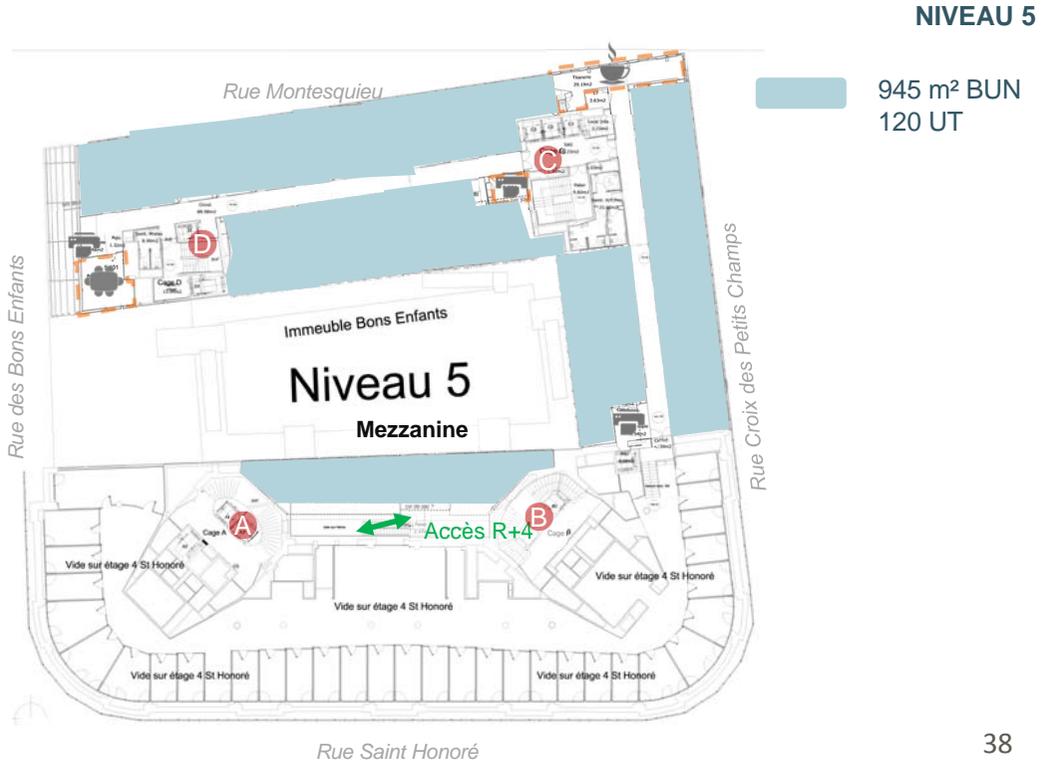
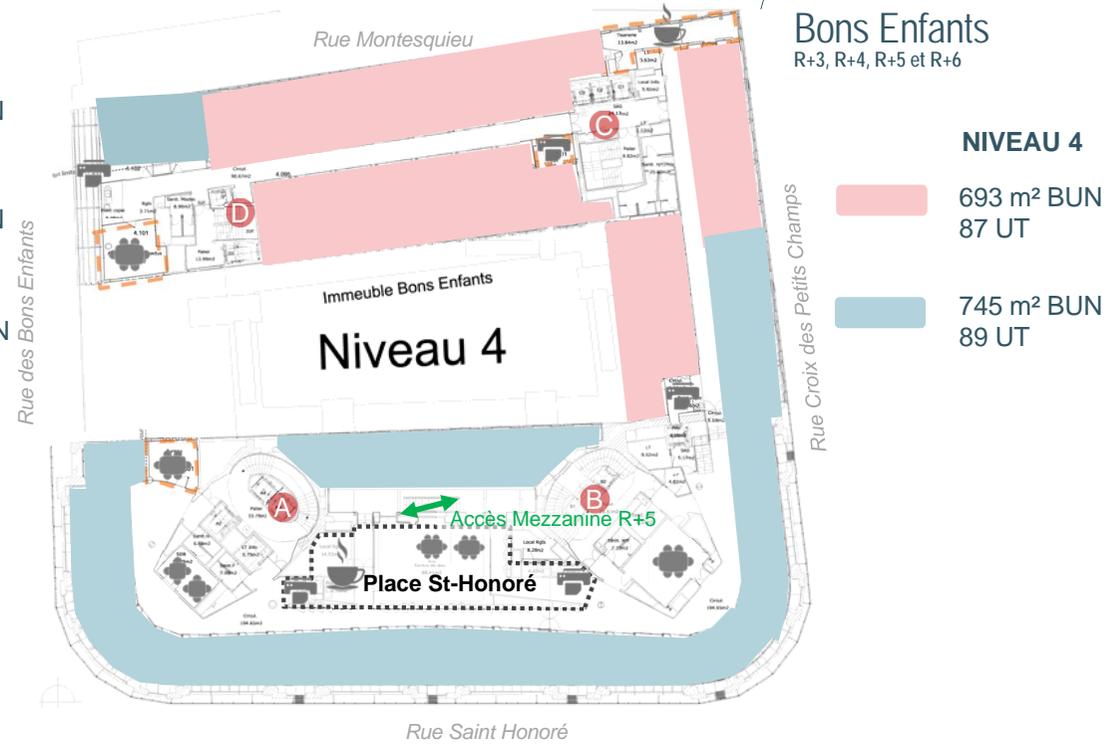
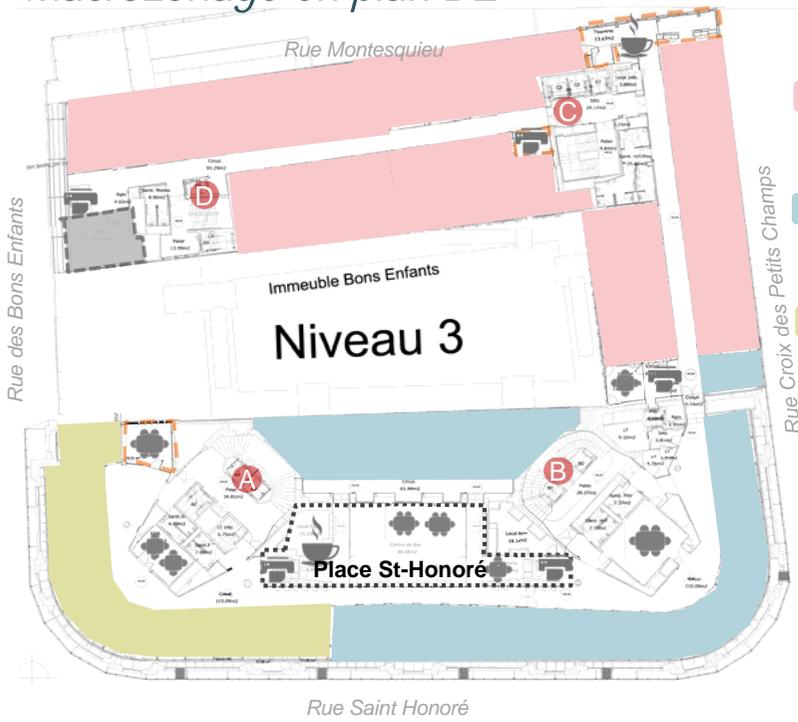
252 m² BUN
31 UT

1220 m² BUN
149 UT

LÉGENDE

- Espace sanctuarisé non alloué en bureau
- Postes spécifiques
- SG
- DGMIC

Macrozonage en plan BE



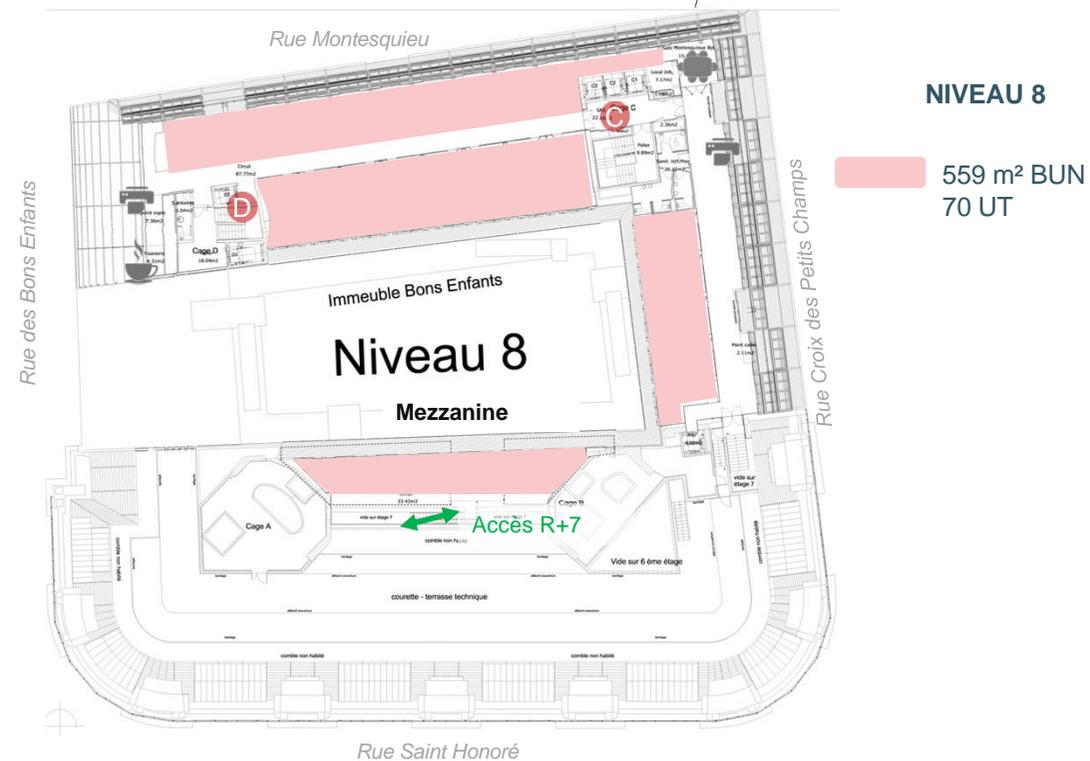
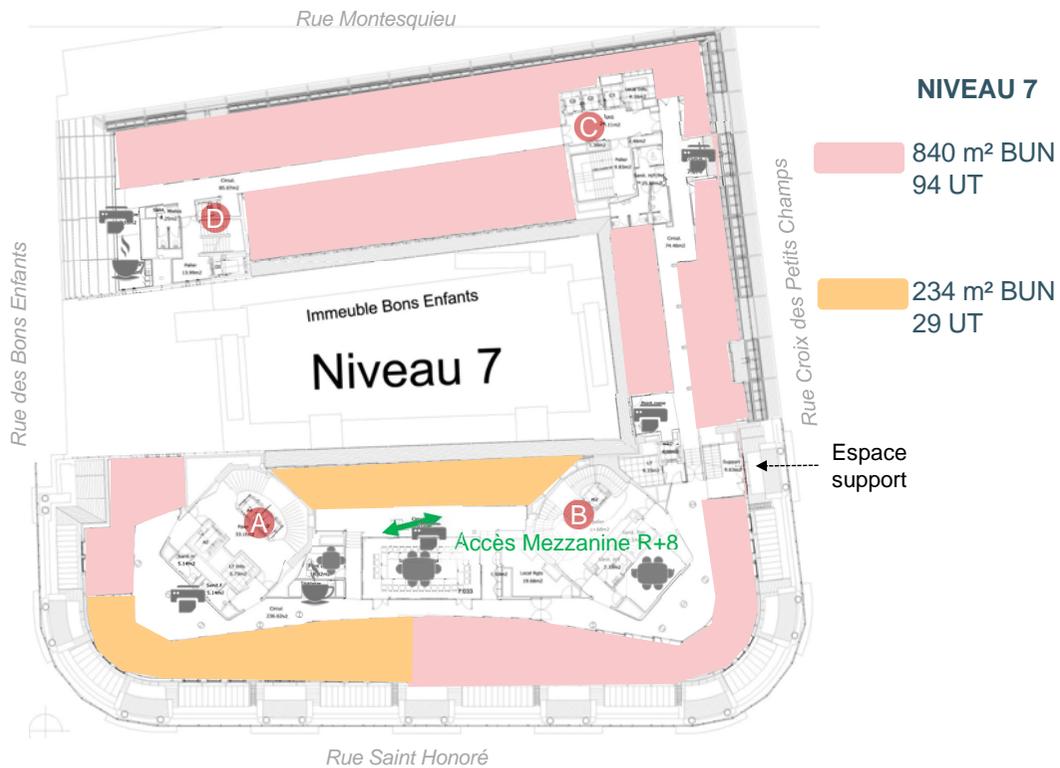
Bons Enfants
R+3, R+4, R+5 et R+6

LÉGENDE

- SG
- DGMIC
- DGP

Macrozonage en plan BE

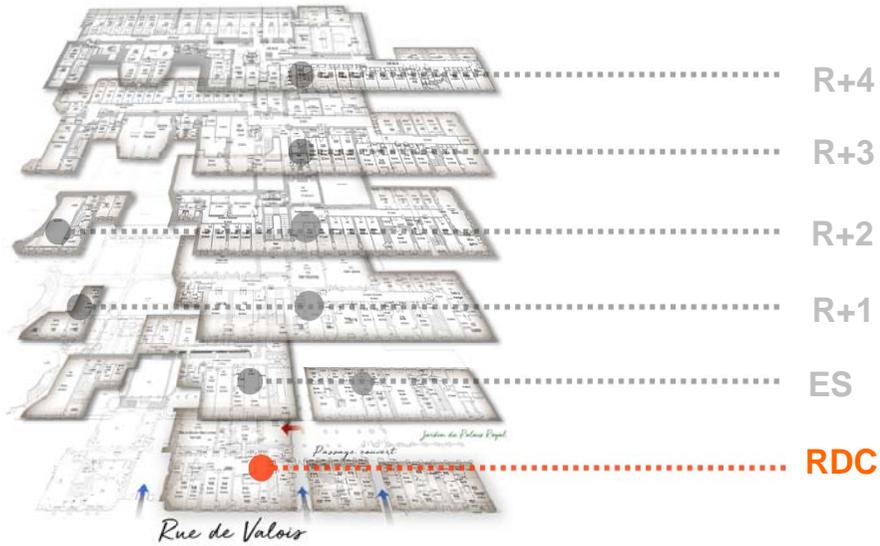
Bons Enfants
R+7 et R+8



LÉGENDE

- SG
- SCBCM

Situation actuelle Valois



Situation actuelle Valois

R+4	CPPAP	CSFER		BDC	
R+3	IGAC	Postes spé. SDSI	HF	BDC	CABINET
R+2	IGAC	Espaces spé CPPAP	Com Hist	BDC	CABINET
R+1	IGAC		CABINET	BDC	CABINET
ES		DICOM	BFS	SICA	CABINET
RDC				SICA	CABINET

LÉGENDE

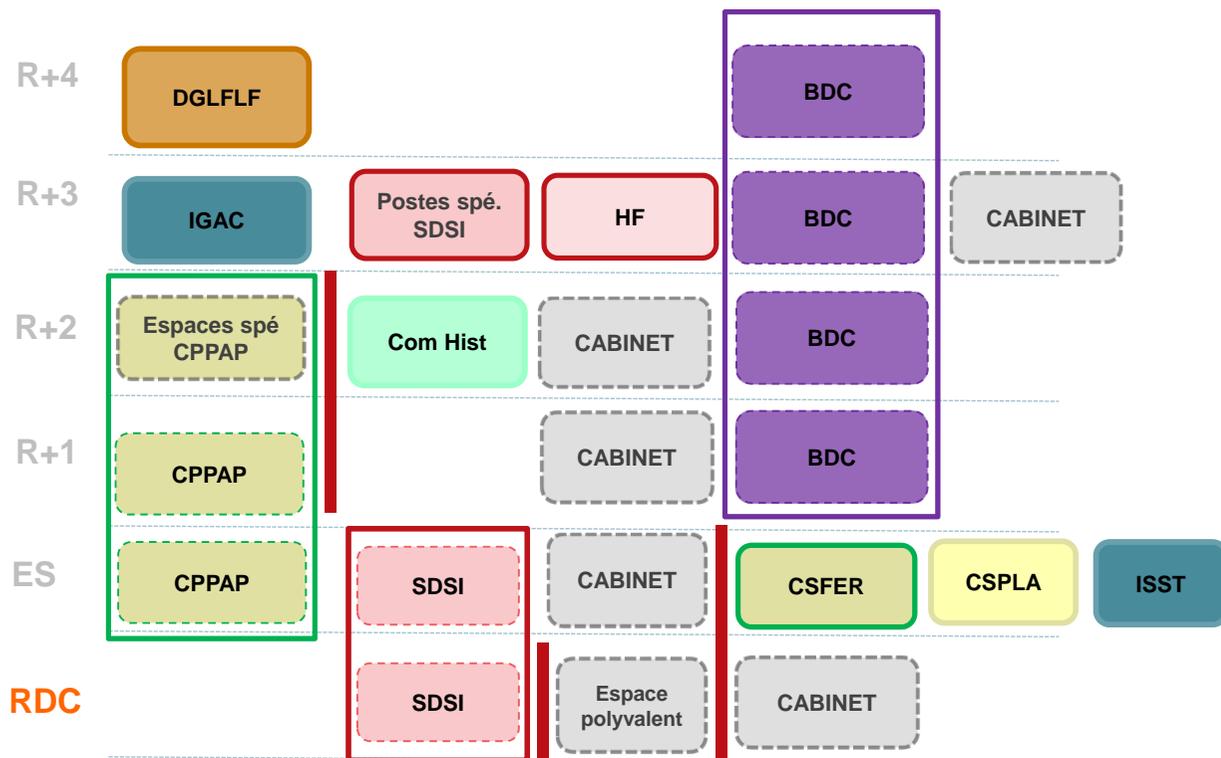
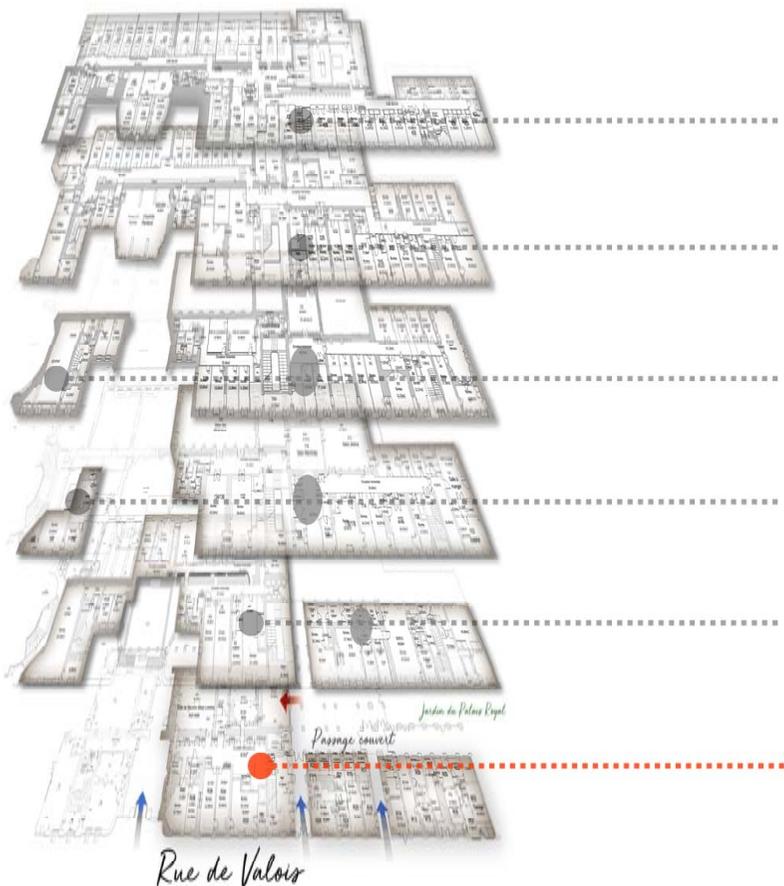
DGMIC
SG
CABINET
IGAC
Com Hist
BDC
DGCA

Discontinuité du bâti : non communication des espaces sur le même étage

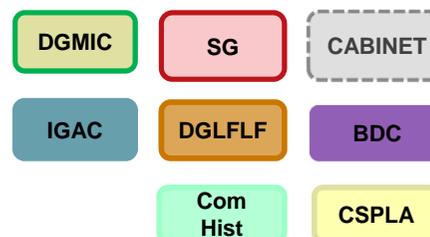
Projet soumis à l'avis du CHSCT-AC
 NB : tous les blocs sont de la même taille – pas de proportionnalité avec l'effectif

Synthèse du macrozonage Valois

Projet soumis à l'avis du CHSCT-AC



LÉGENDE



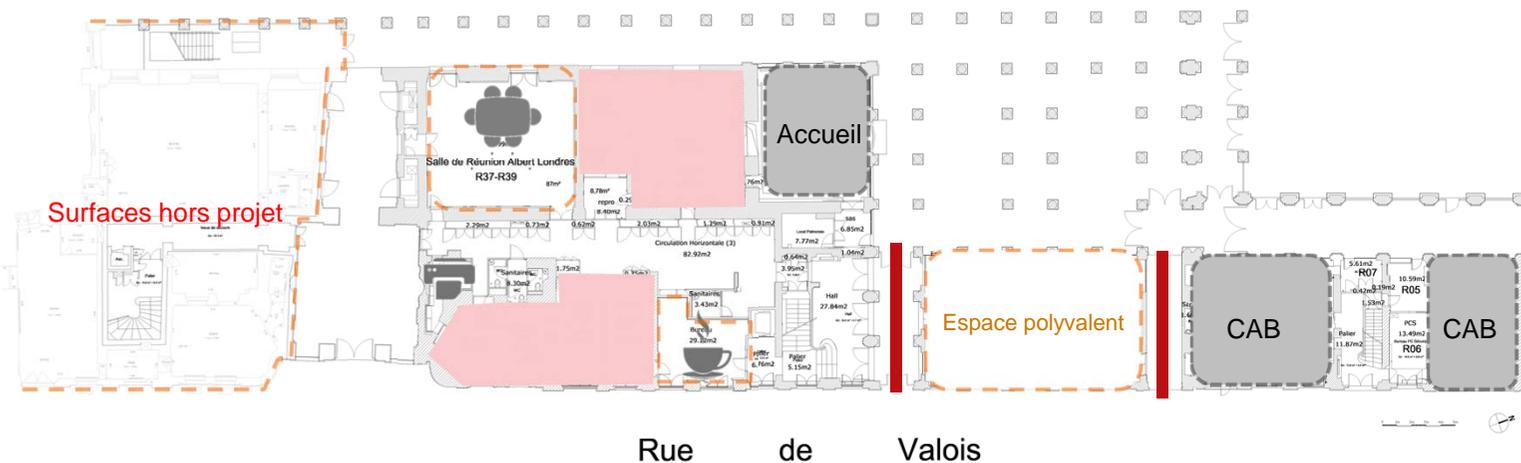
Discontinuité du bâti : non communication des espaces sur le même étage

Focus par emprise

- Le capacitaire repose sur le diagnostic immobilier qui permet de garantir le respect des conditions de travail (comme la limite de 6m par rapport à la lumière du jour), ainsi que la surface utile à l'aménagement des bureaux (l'usage des 7m² par agent dans un bureau partagé pour l'implantation du mobilier).
- Ce diagnostic, associé à l'application de la charte, représente un minimum garanti par l'AMO du projet

Emprises	Effectifs à loger (au 31/12/2016, hors postes spécifiques)	Unités de travail (capacitaire immeuble)
DGMIC	23	24 UT
SG	56	58 UT
IGAC	49	71 UT
BDC	55	60 UT
Comité d'histoire	11	11 UT
CSPLA	1	1 UT
DGLFLF	33	36 UT
TOTAL VA	228	261 UT

NIVEAU 00

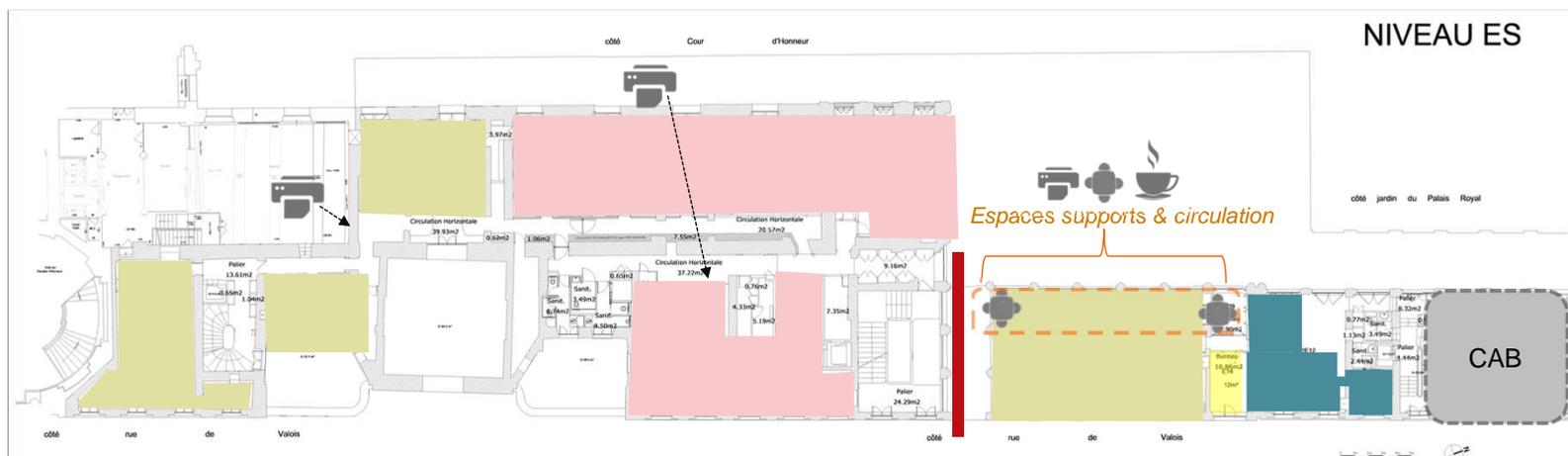


NIVEAU RDC

161 m² BUN
16 UT

Rue de Valois

NIVEAU ES



LÉGENDE

Espace sanctuarisé non alloué en bureau

Postes spécifiques

SG

DGMIC

IGAC

CSPLA

Discontinuité du bâti : non communication des espaces sur le même étage

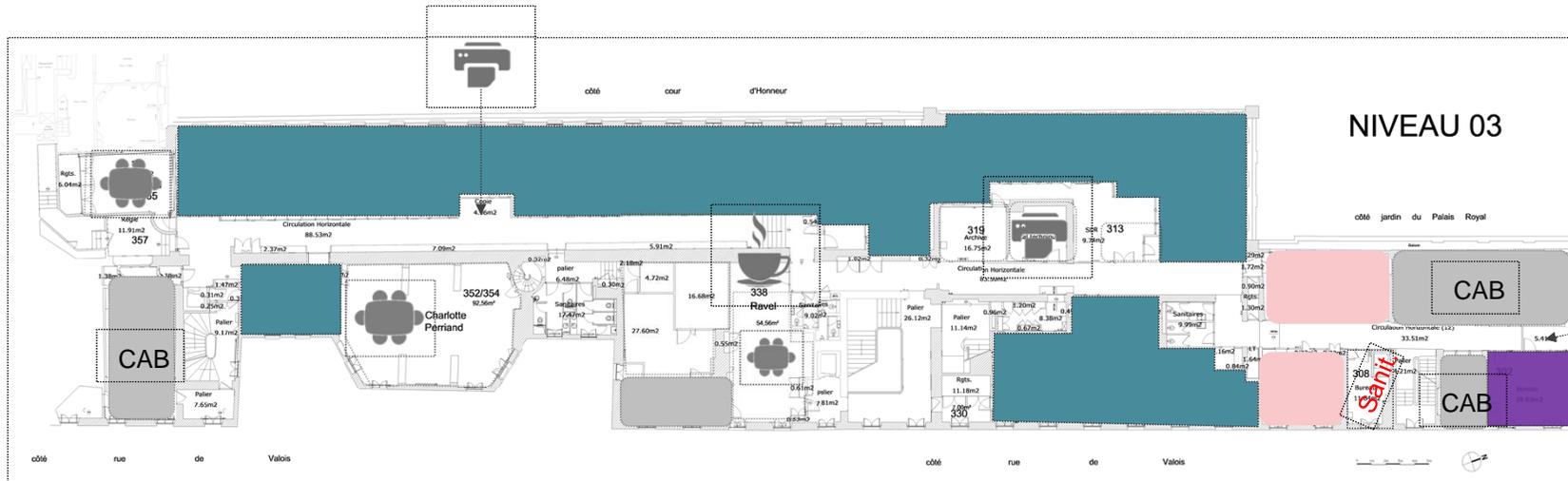
NIVEAU ES

41 m² BUN
5 UT

290 m² BUN
35 UT

191 m² BUN
21 UT

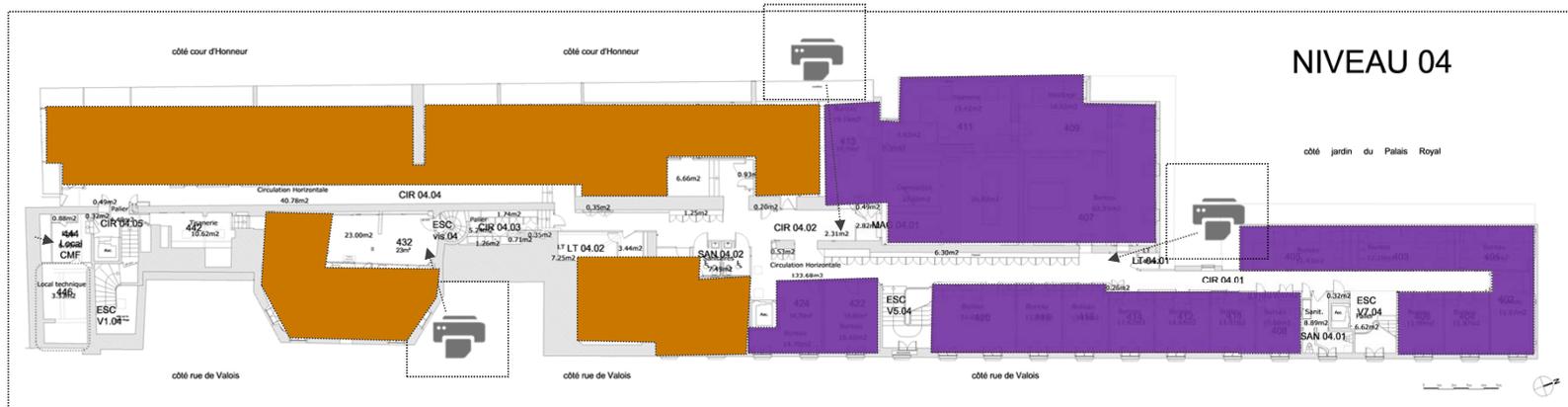
10 m² BUN
1 UT



NIVEAU 03

NIVEAU 03

- 28 m² BUN
4 UT
- 565 m² BUN
66 UT
- 65 m² BUN
7 UT



NIVEAU 04

LÉGENDE

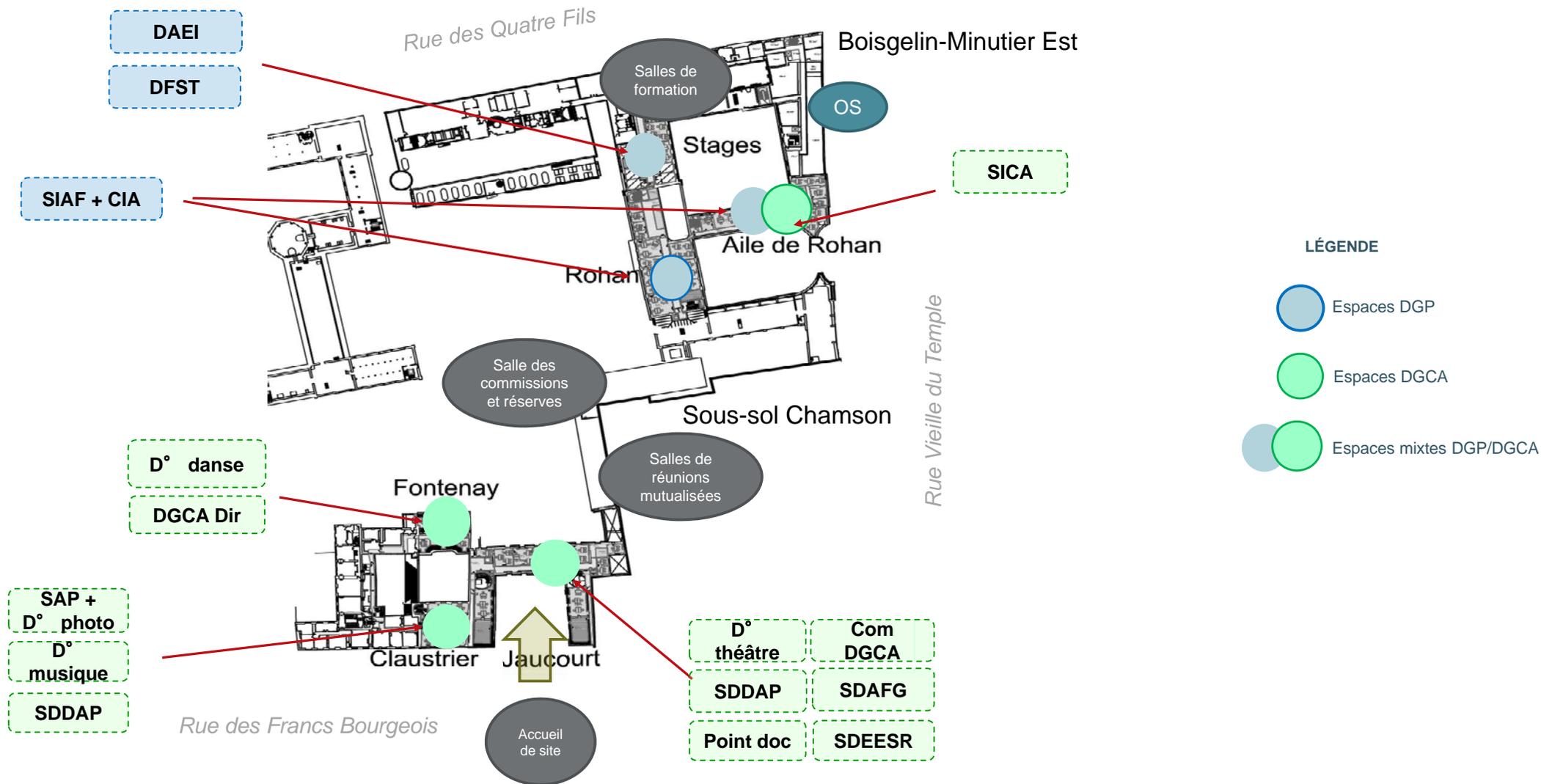
- Espace sanctuarisé
non alloué en bureau
- Postes spécifiques
- Bureau du cabinet
- SG
- IGAC
- DGLFLF

NIVEAU 04

- 311 m² BUN
36 UT
- 285 m² BUN
32 UT

Synthèse du macrozonage Quadrilatère des archives

Projet soumis à l'avis du CHSCT-AC



Focus par emprise

- Le capacitaire repose sur le diagnostic immobilier qui permet de garantir le respect des conditions de travail (comme la limite de 6m par rapport à la lumière du jour), ainsi que la surface utile à l'aménagement des bureaux (l'usage des 7m² par agent dans un bureau partagé pour l'implantation du mobilier).
- Ce diagnostic, associé à l'application de la charte, représente un minimum garanti par l'AMO du projet

Emprises	Effectifs à loger (au 31/12/2016, hors postes spécifiques)	Unités de travail (capacitaire immeuble)
DGP	81	89 UT
SG	5	5 UT
DGCA	194	231 UT
dont DGCA 1 (Jaucourt, Fontenay, Claustrier)	153	185 UT
dont DGCA 2 (Aile de Rohan)	41	46 UT
TOTAL QA	280	325 UT

Macrozonage en plan QA

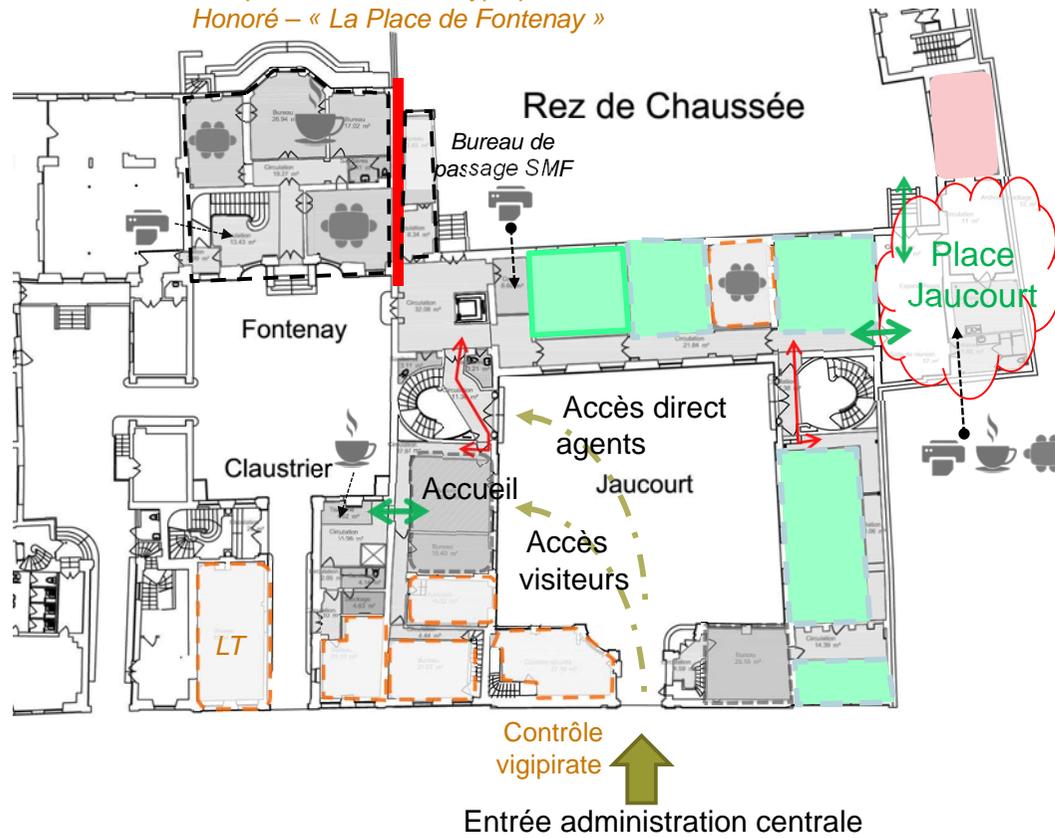
Proposition de créer sur RDC Fontenay un espace commun QA type place St Honoré – « La Place de Fontenay »

Quadrilatère des archives

Fontenay, Jaucourt et Claustrier
RDC et Entresol

NIVEAU RDC

- 174 m² BUN
23 UT
- 65 m² BUN
3 UT

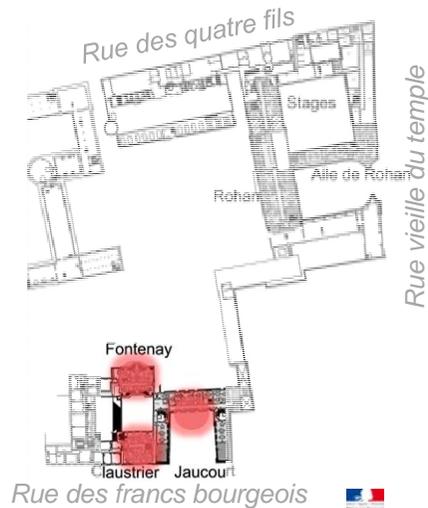
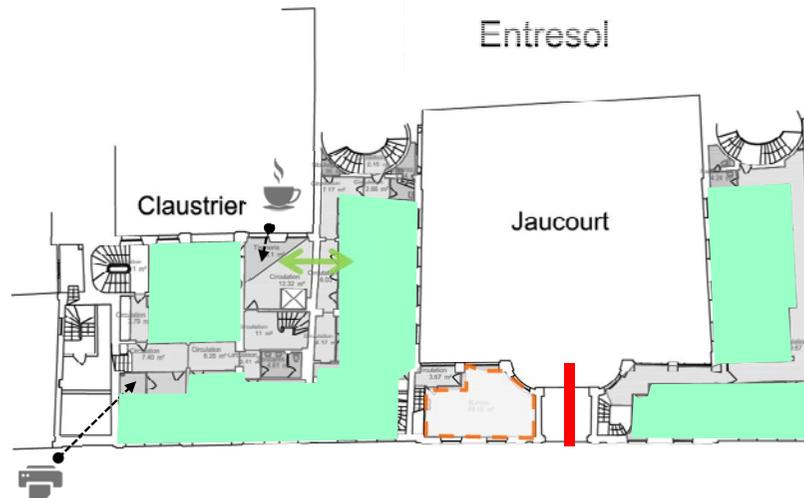


LÉGENDE

- Espace sanctuarisé non alloué en bureau
- Passage entre 2 bâtiments
- Pas de communication entre les bâtiments
- DGCA
- SG

NIVEAU ES

- 258 m² BUN
31 UT



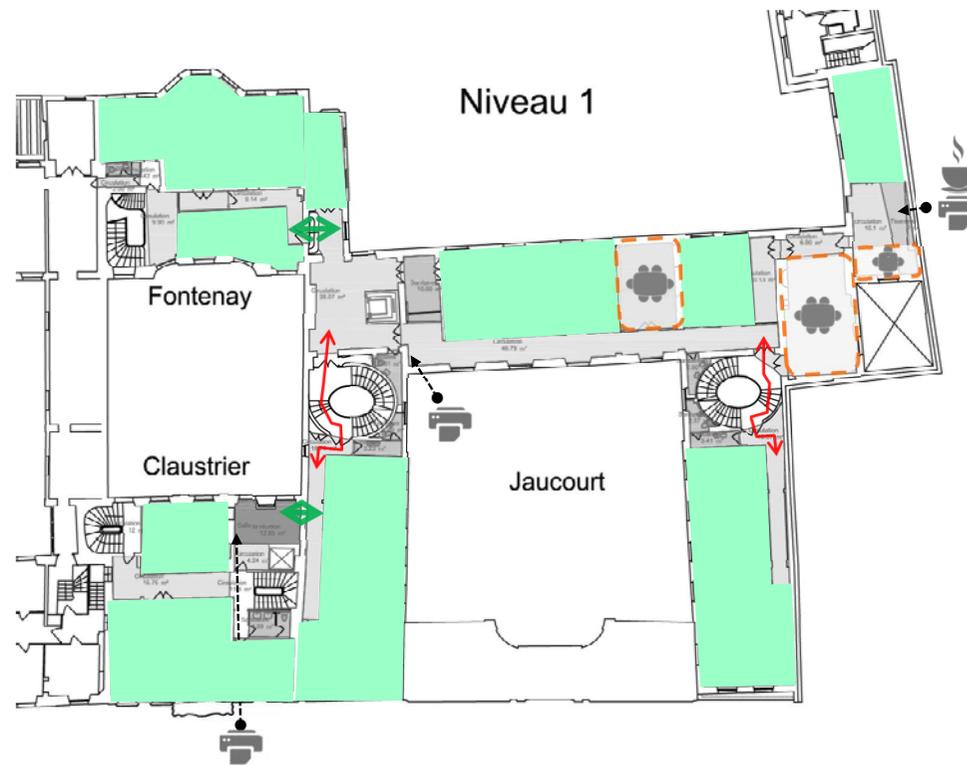
Macrozonage en plan QA

NIVEAU 1

498 m² BUN
61 UT

NIVEAU 2

424 m² BUN
50 UT



Quadrilatère des archives

Fontenay, Jaucourt R+1 et R+2
et Claustrier R+1, R+2, R+3 et R+4

LÉGENDE

Espace sanctuarisé non alloué en bureau

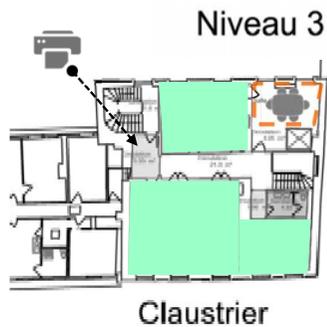
Passage entre 2 bâtiments

Pas de communication entre les bâtiments

DGCA

NIVEAU 3

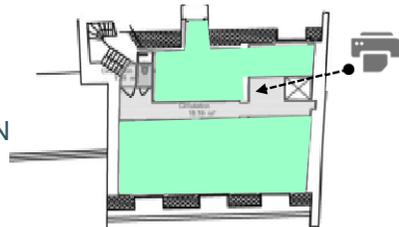
87 m² BUN
11 UT



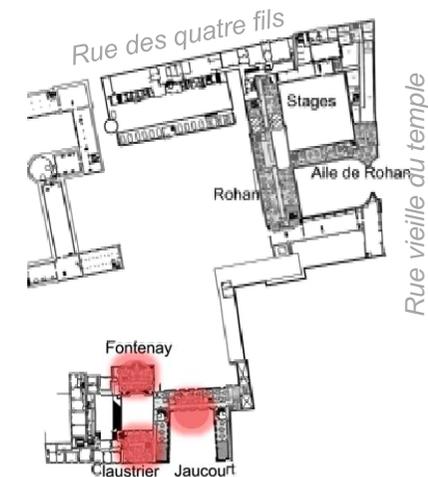
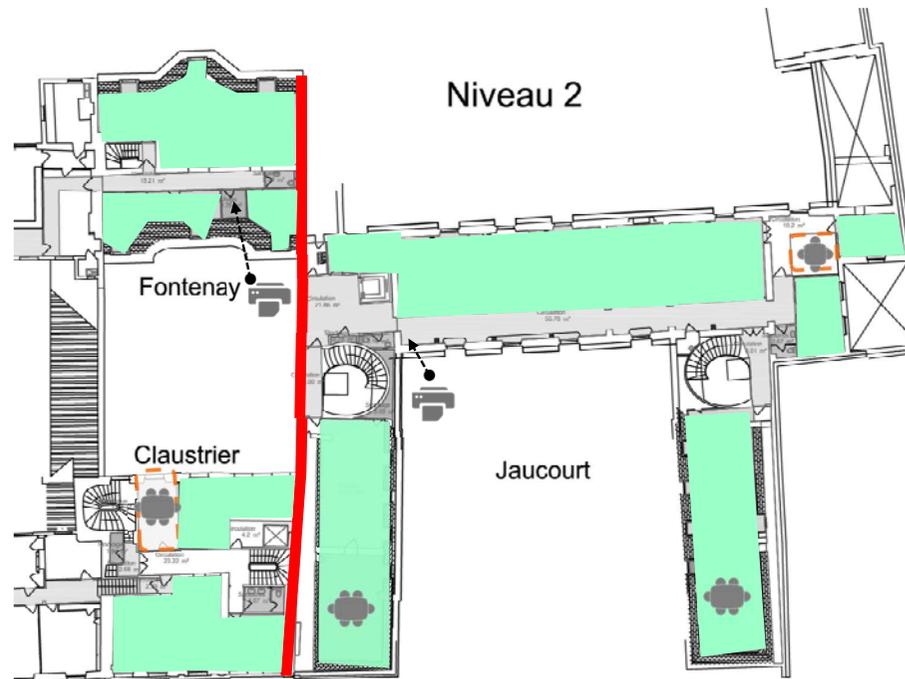
Niveau 4

NIVEAU 4

80 m² BUN
9 UT



Niveau 2



Macrozonage en plan QA

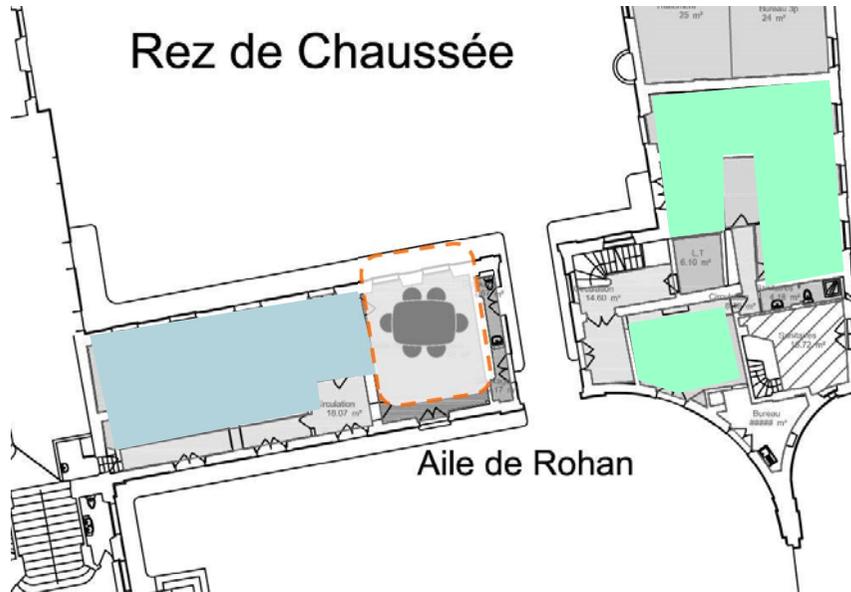
Quadrilatère des archives

Aile de Rohan : RDC et R+1

Rez de Chaussée

NIVEAU RDC

- 83 m² BUN
9 UT
- 58 m² BUN
7 UT



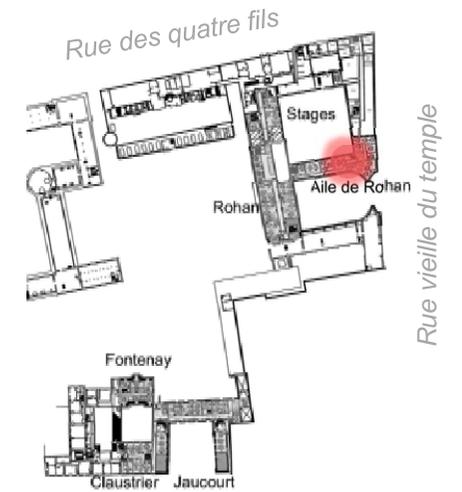
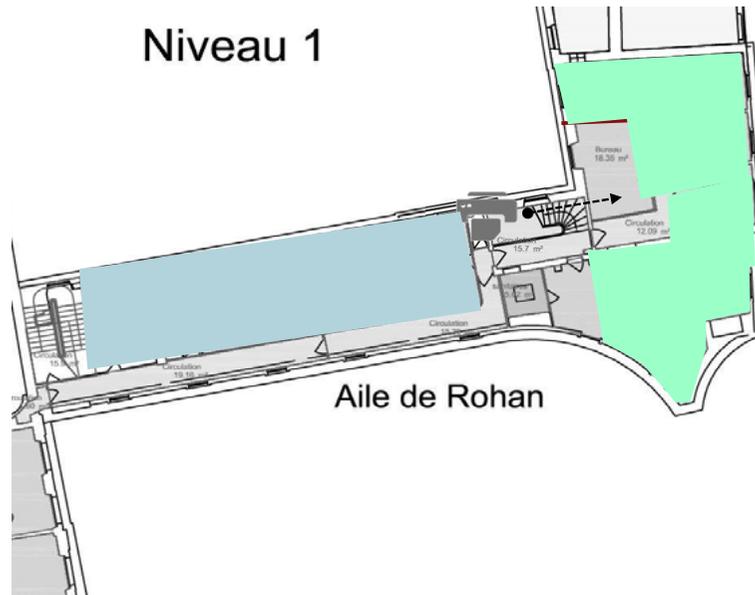
LÉGENDE

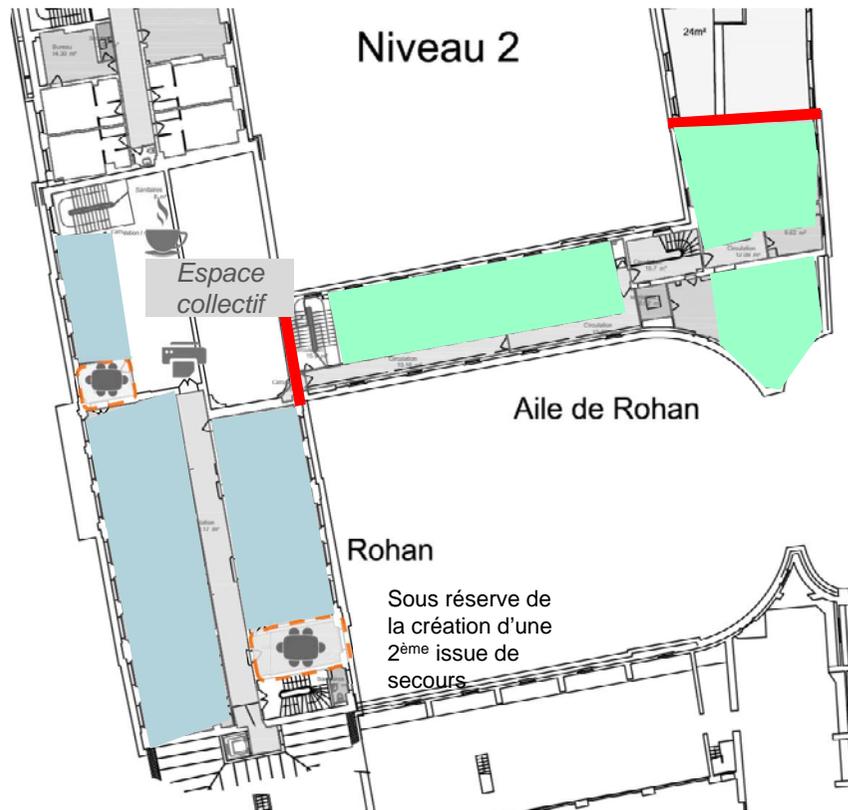
- Espace sanctuarisé
non alloué en bureau
- Passage entre 2 bâtiments
- Pas de communication entre
les bâtiments
- DGCA
- DGP

Niveau 1

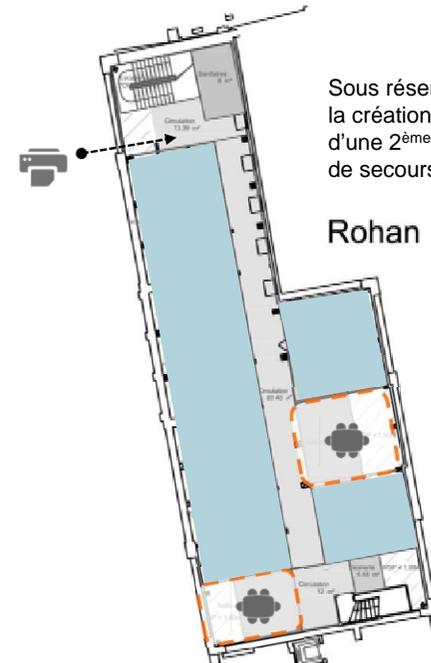
NIVEAU 1

- 104 m² BUN
12 UT
- 188 m² BUN
23 UT





Combles



LÉGENDE

Espace sanctuarisé non alloué en bureau

Passage entre 2 bâtiments

Pas de communication entre les bâtiments

DGCA

DGP

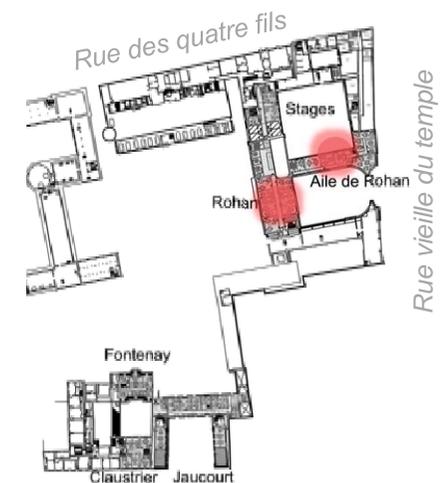
NIVEAU 2

211 m² BUN
25 UT

259 m² BUN
32 UT

NIVEAU COMBLES

148 m² BUN
17 UT



LÉGENDE

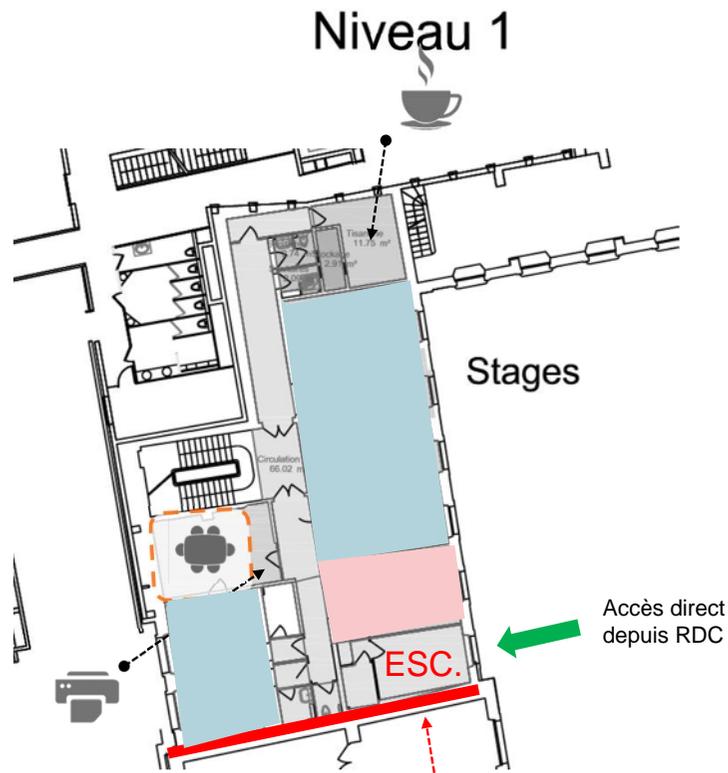
 Espace sanctuarisé non alloué en bureau

 Passage entre 2 bâtiments

 Pas de communication entre les bâtiments

 DGP

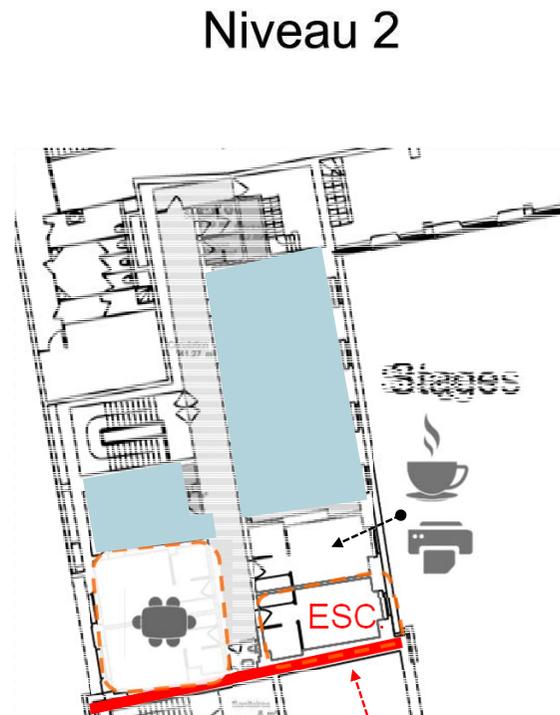
 SG



NIVEAU 1

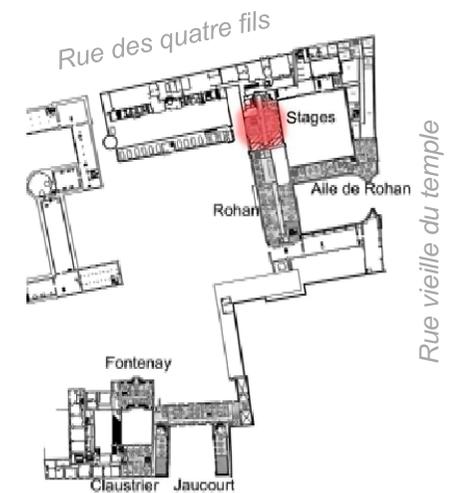
 98 m² BUN
12 UT

 20 m² BUN
2 UT



NIVEAU 2

 85 m² BUN
10 UT



- Un macrozonage présenté pour avis au **CHSCT-AC du 23 mars**
- Une fois ce macrozonage validé :
 - Les périmètres à l'échelle des grandes entités (**DGP/DGCA/DGMIC/IGAC/DGLFLF/SG**) seront figés
 - Les structures de chacun des blocs fonctionnels (sous-directions / départements / missions / bureaux) seront réparties au sein des emprises allouées
- Lors de la phase de microzonage, l'ensemble de la chaîne d'encadrement sera associé au processus de répartition des services, à travers notamment la constitution d'un réseau de correspondants



Un plan de
conduite pour
accompagner
le projet

4

Un plan de conduite pour anticiper et accompagner les impacts du projet CAMUS

Pourquoi un plan de conduite au regroupement de l'AC ?

Des impacts à atténuer... Des évolutions à accompagner...

- **Déménagements des agents** (internes ou d'un site à l'autre)
- Modification des **trajets domicile/travail pour les agents de la SDSI**
- **Evolution de l'environnement de travail**
- **Désagréments** liés aux travaux et aux déménagements



... Mais aussi des opportunités à saisir dans le cadre du projet

- **Rapprochement des services**, facilitant les coopérations et les échanges
- **Nouveaux espaces de travail**
- Modernisation **des salles de réunions**
- **Renouvellement des outils et de l'offre de service**
- **Création** d'un Centre de ressources documentaire et d'archives



Trois principes incontournables ...

Tout le monde est concerné
Des règles communes pour tous
Une même offre de service sur les 3 sites

Un plan de conduite pour répondre aux attentes sur le projet CAMUS

Pourquoi un plan de conduite au regroupement de l'AC ?

Un plan de conduite du projet CAMUS pour répondre aux points d'attention apparus lors de la phase de diagnostic du projet organisée début 2017 et concentrés autour de 5 grands axes :

Le maintien de l'image de marque



La confirmation du scénario parisien



La participation des agents au projet



La préservation de l'environnement de travail



L'installation des nouveaux occupants



Un plan de conduite pour répondre à l'ensemble des enjeux associés au projet CAMUS

Pourquoi un plan de conduite au regroupement de l'AC ?

Enjeu stratégique



Assurer la bonne diffusion de l'information du projet à l'ensemble des acteurs de l'administration centrale

Favoriser l'implication des agents sur des grandes thématiques du projet

Enjeu social



Garantir un dialogue social de qualité

Positionner l'agent au cœur du dispositif en aidant à la compréhension du projet

Accompagner les parties prenantes dans les changements induits

Enjeu opérationnel



Garantir le maintien de l'activité des services et de leurs conditions de travail

Enjeu d'image

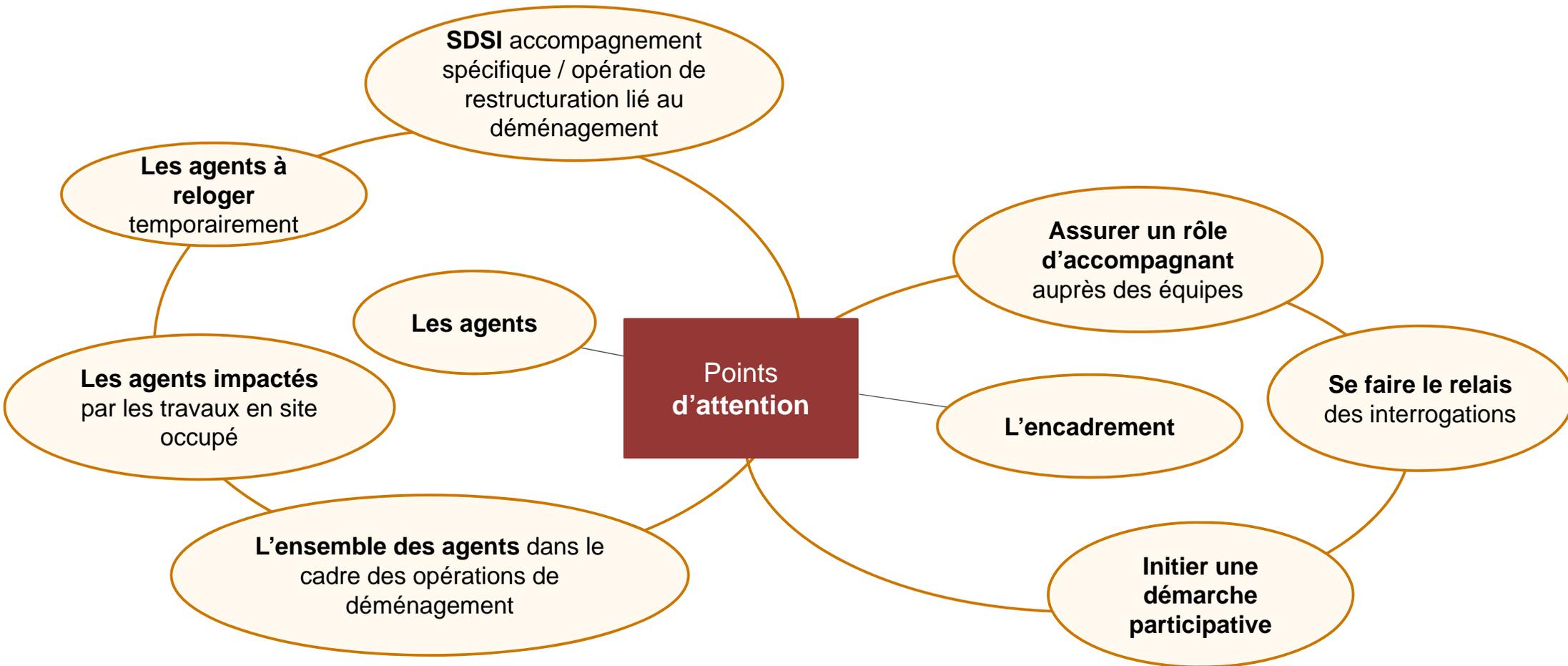


Affirmer l'identité du Ministère et valoriser ses savoir-faire au cœur du projet

Valoriser les opportunités apportées par le projet

Un plan d'actions pour assurer la réussite du projet, au-delà de sa dimension technique

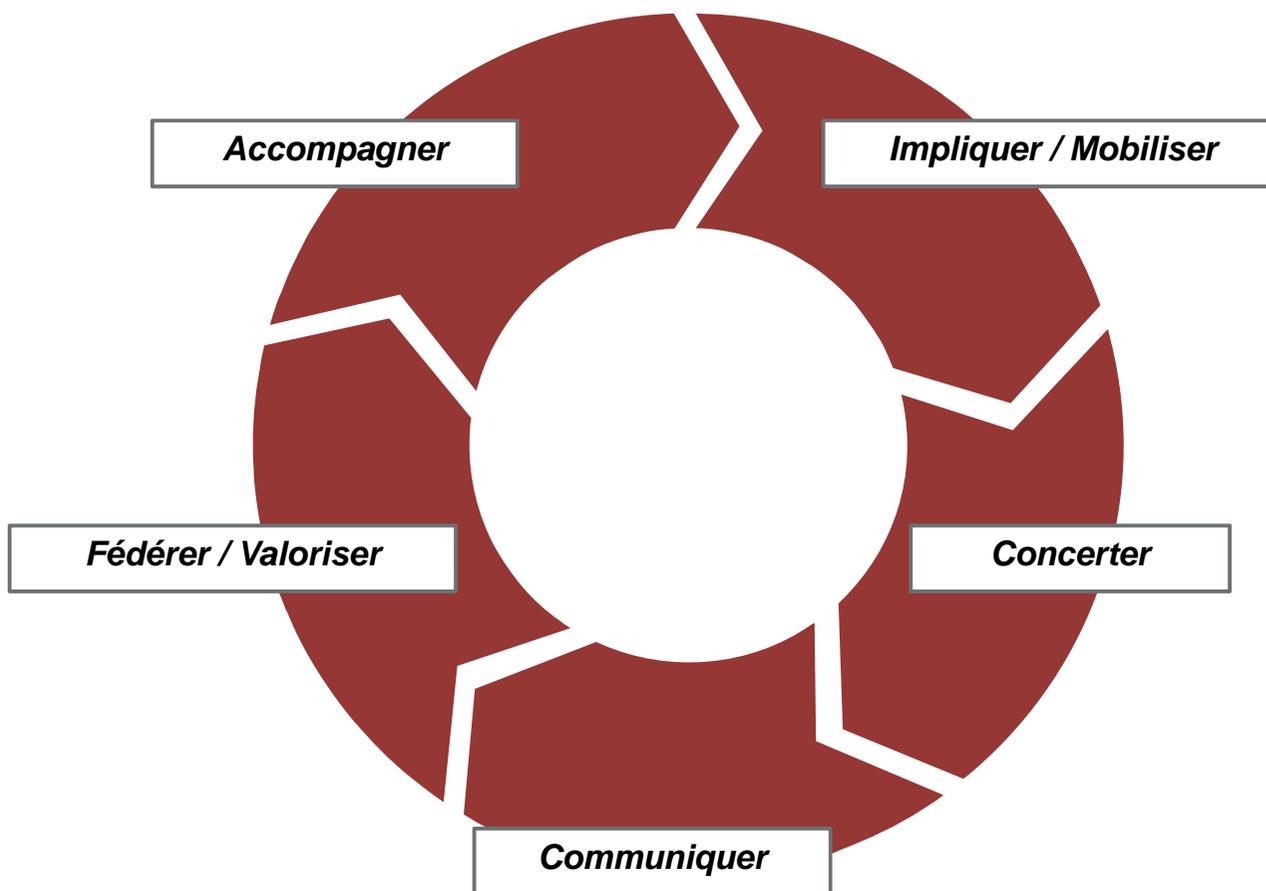
Qu'est-ce que le plan de conduite du projet CAMUS ?



Un plan d'actions global et composite : mobilisation de tous les leviers nécessaires

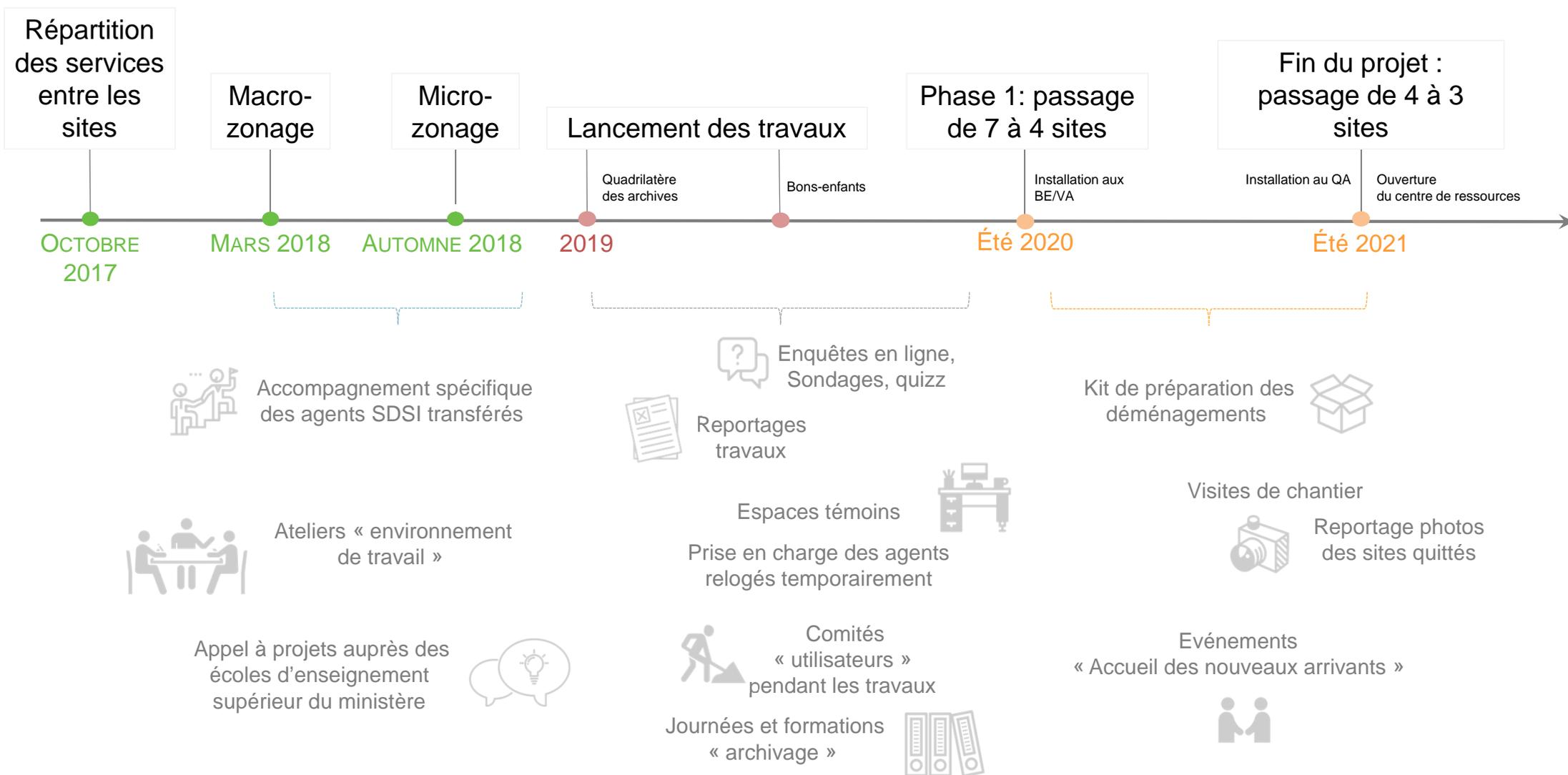
Qu'est-ce que le plan de conduite du projet CAMUS ?

Une liste de chantiers à mener structurée autour de 5 composantes interdépendantes



Des actions et un calendrier en lien avec les principaux jalons du projet CAMUS

Que va apporter le plan de conduite ?



ANNEXES

EFFECTIFS A LOGER

PAR SITE AU 31/12/2016

A1

Effectifs à loger

REPARTITION PAR SITE

ENTITES	EFFECTIF au 31/12/2016 - BASE 1 785 (effectifs tout compris)							
	Total	VA	BE	QA	BBG	PYR	RCH	SCY
MINISTRE + CABINET	27	27	0	0	0	0	0	0
SERVICES RATTACHES – (Bureau du cabinet, Comité d'histoire, CSPLA, Hts f*)	88	85	3	0	0	0	0	0
IGAC	49	49	0	0	0	0	0	0
SG	680	44	570	1	0	0	2	63
DGP	462	0	215	64	0	181	0	0
DGCA	197	18	0	3	176	0	0	0
DGMIC	164	23	141	0	0	0	0	0
DGLFLF	33	0	0	0	0	33	0	0
SCBCM	23	0	23	0	0	0	0	0
ASSOCIATIONS	9	0	7	0	0	0	2	0
SYNDICATS	53	0	0	0	0	0	53	0
TOTAL	1 785	246	959	68	176	214	57	63

ENTITES	EFFECTIF au 31/12/2016 postes spécifiques (cabinet, OS, agents non postés et/ou espaces spécifiques) dans espaces réservés							
	Total	VA	BE	QA	BBG	PYR	RCH	SCY
MINISTRE + CABINET	27	27	0	0	0	0	0	0
SERVICES RATTACHES – (Bureau du cabinet, Comité d'histoire, CSPLA, Hts f*)	17	17	0	0	0	0	0	0
IGAC	0	0	0	0	0	0	0	0
SG	40	6	29	1	0	0	2	2
DGP	12	0	1	0	0	11	0	0
DGCA	3	0	0	0	3	0	0	0
DGMIC	1	0	1	0	0	0	0	0
DGLFLF	0	0	0	0	0	0	0	0
SCBCM	0	0	0	0	0	0	0	0
ASSOCIATIONS	7	0	7	0	0	0	0	0
SYNDICATS	53	0	0	0	0	0	53	0
TOTAL	160	50	38	1	3	11	55	2

ENTITES	EFFECTIF au 31/12/2016 - BASE 1625 (base utile pour la répartition des services, hors OS, cabinet, postes spécifiques)							
	Total	VA	BE	QA	BBG	PYR	RCH	SCY
MINISTRE + CABINET	0	0	0	0	0	0	0	0
SERVICES RATTACHES – (Bureau du cabinet, Comité d'histoire, CSPLA, Hts f*)	71	68	3	0	0	0	0	0
IGAC	49	49	0	0	0	0	0	0
SG	640	38	541	0	0	0	0	61
DGP	450	0	216	64	0	170	0	0
DGCA	194	18	0	3	173	0	0	0
DGMIC	163	23	140	0	0	0	0	0
DGLFLF	33	0	0	0	0	33	0	0
SCBCM	23	0	23	0	0	0	0	0
ASSOCIATIONS	2	0	0	0	0	0	2	0
SYNDICATS	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	1 625	196	923	67	173	203	2	61

EFFECTIFS A LOGER

PAR STATUT AU 31/12/2016

A1

Effectifs à loger

REPARTITION PAR STATUT

ENTITES	EFFECTIF au 31/12/2016 - BASE 1 785 (effectifs tout compris)			
	Total	Permanents, y compris postes vacants	Stagiaires, vacataires, apprentis, prestataires	Autres
MINISTRE + CABINET	27	25	2	0
SERVICES RATTACHES – (Bureau du cabinet, Comité d'histoire, CSPLA, Hts f')	88	85	3	0
IGAC	49	46	3	0
SG	680	658	22	0
DGP	462	434	28	0
DGCA	197	194	3	0
DGMIC	164	159	5	0
DGLFLF	33	28	5	0
SCBCM	23	23	0	0
ASSOCIATIONS	9	0	0	9
SYNDICATS	53	0	0	53
TOTAL	1 785	1652	71	62

ENTITES	EFFECTIF au 31/12/2016 postes spécifiques (cabinet, OS, agents non postés et/ou espaces spécifiques) dans espaces réservés			
	Total	Permanents, y compris postes vacants	Stagiaires, vacataires, apprentis, prestataires	Autres
MINISTRE + CABINET	27	25	2	0
SERVICES RATTACHES – (Bureau du cabinet, Comité d'histoire, CSPLA, Hts f')	17	17	0	0
IGAC	0	0	0	0
SG	40	35	5	0
DGP	12	12	0	0
DGCA	3	3	0	0
DGMIC	1	1	0	0
DGLFLF	0	0	0	0
SCBCM	0	0	0	0
ASSOCIATIONS	7	0	0	7
SYNDICATS	53	0	0	53
TOTAL	160	93	7	60

ENTITES	EFFECTIF au 31/12/2016 - BASE 1625 (base utile pour la répartition des services, hors OS, cabinet, postes spécifiques)			
	Total	Permanents, y compris postes vacants	Stagiaires, vacataires, apprentis, prestataires	Autres
MINISTRE + CABINET	0	0	0	0
SERVICES RATTACHES – (Bureau du cabinet, Comité d'histoire, CSPLA, Hts f')	71	68	3	0
IGAC	49	46	3	0
SG	640	623	17	0
DGP	450	422	28	0
DGCA	194	191	3	0
DGMIC	163	158	5	0
DGLFLF	33	28	5	0
SCBCM	23	23	0	0
ASSOCIATIONS	2	0	0	2
SYNDICATS	0	0	0	0
TOTAL	1 625	1559	64	2

CAPACITAIRE IMMEUBLE PAR SITE

Etage	Nombre de bureau par Capacité de bureau - estimée par JLL								Total UT	Total bureaux
	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	B11		
R8	2	12	4		1	1	3		70	23
R7	15	28	11	1	3				123	58
R6	12	12	28	8	2				162	62
R5	1	4	26	7	1				120	39
R4	11	5	33	9	4				176	62
R3	9	9	37	8	2				180	65
R2	11	8	37	8	2				180	66
R1	9	10	38	8	1				180	66
R0	2	5	2		1		1	1	41	12
S1									0	0
Total	72 B1	93 B2	216 B3	49 B4	17 B5	1 B6	4 B7	1 B11		453 Bureaux
%	15,9%	20,5%	47,7%	10,8%	3,8%	0,2%	0,9%	0,2%		

1 232 unités de travail

Remarque : les bureaux des mezzanines vue en plan au R5 et R8 sont comptabilisés dans le tableau à leurs étages respectifs

CAPACITAIRE IMMEUBLE PAR SITE

Nombre de bureau par Capacité de bureau - estimée par JLL										
Etage	B1	B2	B3	B4	B5	B6			Total UT	Total bureaux
R4	11	11	7	2		1			68	32
R3	9	19	4	2	2				77	36
R2	3	9							21	12
R1	2		2	1	1				17	6
Ent	8	2	4	4	2	2			62	22
R0	2	1	2	0		1			16	6
Total	35 B1	42 B2	19 B3	9 B4	5 B5	4 B6				114 Bureaux
%	30,7%	36,8%	16,7%	7,9%	4,4%	3,5%	0,0%	0,0%		

261 unités de travail

CAPACITAIRE IMMEUBLE PAR SITE

A2

Capacitaire
Quadrilatère des
Archives

Bâtiments	Nombre de bureau par Capacité de bureau - estimée par JLL						Total UT	Total bureaux	
	B1	B2	B3	B4	B5	B6			
Fontenay	5	3	1	1	1		23	11	
Claustrier	3	12	4	2	1		52	22	
Jaucourt	10	13	9	5	6		113	43	
Stages	1	2	2	2	1		24	8	
Aile de Rohan	4	9	6	3		2	64	24	
Rohan	3	5		4	4		49	16	
Total	26 B1	44 B2	22 B3	17 B4	13 B5	2 B6			124 Bureaux
%	21,0%	35,5%	17,7%	13,7%	10,5%	1,6%	0,0%	0,0%	

325 unités de travail

SG : Secrétariat général

DAT : département de l'action territoriale
DICOM : délégation à l'information et à la communication
DPM : département de la prospective et des moyens
DSM : département de la stratégie et de la modernisation
SAFIG : service des affaires financières et générales
SAJI : service des affaires juridiques et internationales
SCPCI : service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation
SDSI : sous-direction des systèmes d'information
SRH : service des ressources humaines
BFS : bureau du fonctionnement et des services

DGP : Direction générale des patrimoines

DAEI : département des affaires européennes et internationales
DCOM : département de la communication
DFST : département de la formation scientifique et technique
DPP : département de la politique des publics
DPRPS : département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
DSIP : département des systèmes d'information patrimoniaux
IDP : inspection des patrimoines
SA : service de l'architecture
SDAFG : sous-direction des affaires financières et générales
SIAF : service interministériel des archives de France
SMF : service des musées de France
SP : service du patrimoine
CIA : Conseil international des archives
FRAME : French American Museum Exchange

DGCA : Direction générale de la création artistique

Mission de la Communication
SAP : Service des arts plastiques
SDEESR : Sous-direction de l'emploi, de l'enseignement supérieur et de la recherche
SDDAP : Sous-direction de la diffusion artistique et des publics
SDAFG : Sous-direction des affaires financières et générales
SICA : Inspection de la Création artistique

DGMIC : Direction générale des médias et des industries culturelles

SLL : Service du Livre et de la Lecture
SM : Service des Médias
SDDEC : Sous-direction du développement et de l'économie culturelle
DAFG : Département des affaires financières et générales
CPPAP : commission paritaire des publications et agences de presse
CFSER : commission du fonds de soutien à l'expression radiophonique

Services directement rattachés à la Ministre

DGLFLF : Délégation générale à la langue française et aux langues de France
IGAC : Inspection générale des affaires culturelles
CSPLA : Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique

OS : Organisations syndicales

SCBCM : Service du contrôle budgétaire et comptable ministériel

C A M U S

